

NOUREDINE BEDOUÏ :
**"L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE
AURA LIEU EN 2019"**

Page 3

SUPPRESSION DE L'IMPÔT SUR LA FORTUNE
**LES EXPLICATIONS
DE L'APN**

Page 5

ISSN : 1112-7449

MIDI



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 3242 | Lundi 20 novembre 2017 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

CHAMPIONNAT DE LIGUE 1 MOBILIS



**LA TRÊVE, PAS
BÉNÉFIQUE POUR
TOUT LE MONDE**

Page 17

PRÉTENDUE AUDIENCE ACCORDÉE PAR BOUTEFLIKA À ME KSENTINI

LA PRÉSIDENTENCE DÉMENT

Me Ksentini, ex-président de la Commission consultative des droits de l'Homme, a déclaré avant-hier samedi avoir eu un entretien de près d'une heure avec Abdelaziz Bouteflika.

Page 3



GAÏD SALAH À PROPOS DES ÉLECTIONS LOCALES
**"GARANTIR UN
CLIMAT DE SÉCURITÉ"**

Page 4

**RECRUTEMENT DE 100 MÉDECINS GÉNÉRALISTES
ET PSYCHOLOGUES DE SANTÉ PUBLIQUE**
**BENGHABRIT ANNONCE
LA DATE DU CONCOURS**

Page 4



3

personnes arrêtées à Chlef pour trafic de pièces archéologiques.

45

harraga interceptés par des gardes-côtes au large de mostaganem.

123

quintaux de tabac à chiquer saisis dans la wilaya de Relizane.

Jumelage CHU Bab El-Oued-EPH Si El-Haouès de Tindouf

Une équipe médicale du CHU de Bab El-Oued a entamé des consultations médicales spécialisées en pédiatrie dans la wilaya de Tindouf. Retenue dans le cadre d'un programme du jumelage entre le CHU de Bab El-Oued et l'EPH Si El-Haouès de Tindouf, cette initiative a pour objectif d'assurer une bonne prise en charge médicale des enfants malades ainsi que la formation continue des praticiens locaux. Plusieurs consultations médicales et des interventions chirurgicales étaient au programme de l'équipe médicale composée de 5 pédiatres. L'EPH de Tindouf s'emploie à suivre ce programme de jumelage interhôpitaux visant à combler le déficit enregistré dans certaines spécialités médicales spécifiques. Les moyens requis ont été mobilisés pour assurer le bon déroulement de cette action. Des représentants d'associations locales versées dans le domaine de la santé ont salué cette initiative, tout en mettant l'accent sur la nécessité de consacrer



un staff médical similaire pour la commune d'Oum El-Assel pour permettre aux enfants de cette collectivité de bénéficier également d'une prise en charge médicale spécialisée.

La sélection juniors d'escrime absente au championnat du monde faute de visa



La sélection algérienne juniors d'escrime a déclaré forfait pour une étape de Coupe du monde de sabre masculin, clôturée dimanche soir à Sochi en Russie faute de visa, a appris l'APS auprès de l'entraîneur national, Mohamed Zerf.

"Nous avons accompli toutes les démarches administratives nécessaires, mais nous n'avons pas obtenu nos visas à temps, d'où notre forfait pour cette compétition" a expliqué l'entraîneur national, Mohamed Zerf, qui avait dirigé la sélection seniors durant l'étape d'Alger, a regretté cette absence en Russie, considérant que le "contact avec certains parmi les plus grands sabreurs du moment aurait sûrement contribué au perfectionnement des jeunes algériens, en leur faisant gagner un peu plus d'expérience en vue des échéances à venir". L'Algérie devait disputer l'étape de Sochi (11-12 novembre) avec une sélection composée de trois sabreurs : Anis Mairi, Akram Bounabi et Adelm Izem, et dont les 2 premiers cités avaient pris part à l'étape d'Alger, en compagnie de Hamza Kasdi et Zinédine Haroui. La Russie a été intraitable chez elle et a remporté cette étape haut la main, après sa victoire en finale contre la Hongrie (45-20).

3 chercheurs récompensés par Sanofi Algérie et l'ATRSS

Pour la 3^e année consécutive Sanofi Algérie et l'Agence thématique de recherche en science de la santé du ministère de l'Enseignement supérieur (ATRSS) ont recomposé 3 chercheurs dans le domaine de la santé. Le 1^{er} prix - 2 millions DA - a été attribué à Kerboua Kheireddine pour son travail intitulé "Développement d'un test compagnon à base du complément dans le cancer, étude pilote sur le LNHC". Le 2^e prix - 1,5 million DA, a été accordé à Boukhatem Mohamed-Nadjib qui a fait un travail sur la "Valorisation de l'huile essentielle de citronnelle en dermopharmacie, mise au point d'une formulation topique naturelle aux propriétés antimicrobienne, anti-inflammatoire et cicatrisante". Enfin le 3^e prix a été remporté par Amel Boumendjel pour "Exploitation d'un modèle d'asthme expérimental. Une étude des marqueurs de l'inflammation et du stress oxydatif et de valorisation des plantes médicinales locales". La remise des prix s'est déroulée jeudi dernier à Alger en présence de plusieurs cadres des ministères de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, de la Santé ainsi que de professeurs et chercheurs de la santé. Haïssam Chraïteh, directeur général de Sanofi Algérie, a affirmé que "ce prix confirme la volonté de



Sanofi d'apporter les meilleures solutions de santé aux patients algériens tout en témoignant sa détermination de s'associer aux efforts des autorités locales dans le but d'encourager le développement dans le domaine des sciences de la vie". Il est à noter que l'Agence thématique de recherche en sciences de la santé a pour vocation principale le développement de la recherche intersectorielle en santé et dans le domaine des sciences biomédicales.

Contrôlé ivre à 112 km/h en ville, il avoue être pressé d'aller aux... toilettes

L'explication est originale, mais elle n'a pas convaincu les gendarmes. Un automobiliste a été contrôlé à 112 km/h au lieu de 50 km/h dans la nuit de vendredi à samedi à Cornebarrieu, une commune de la banlieue nord-ouest de Toulouse. Alors qu'il était 00h45, il a expliqué qu'il voulait rentrer le plus vite possible chez lui, car il avait besoin d'aller aux toilettes... Le conducteur avait au préalable consommé plusieurs pintes de bière entre amis, d'où cette envie pressante et une alcoolémie de 0,62 mg par litre de sang. En outre, il roulait avec un contrôle technique périmé et sans assurance, puisque l'attestation qu'il a présentée n'était plus valable.

Conseils pratiques pour survivre en cas d'attaque de... zombies

Dans son ouvrage, *Guide de survie en territoire zombie*, Max Brooks explique que la meilleure arme contre les zombies reste l'AK-47. Rapide, elle permet de balayer une large foule. Deux soucis se posent néanmoins avec les armes à feu. Premièrement leur circulation est moins facile à travers le monde qu'aux États-Unis. Deuxièmement, le problème des munitions. Vous risquez d'être rapidement à court. Il va donc falloir miser sur des armes de combat rapproché, le mieux étant le sabre. Sa longueur vous permet de garder une distance avec l'assaillant, mais il est moins facilement maniable.

D
I
X
I
T

Saïda Benhabilès

"La surveillance des frontières est un élément principal pour la sécurité et la stabilité du pays et son unité. Les populations des zones frontalières sont les défenseurs de la stabilité du pays.(...) L'ANP a été une barrière contre la migration clandestine, qui a été accompagnée par l'arrivée de réseaux de trafic de drogue et d'armes".

PRÉTENDUE AUDIENCE ACCORDÉE PAR BOUTEFLIKA À M^E KSENTINI

La présidence dément

Me Ksentini, ex-président de la Commission consultative des droits de l'Homme, avait déclaré avant-hier samedi avoir eu un entretien de près d'une heure avec Abdelaziz Bouteflika.

PAR LAKHDARI BRAHIM

L'audience qu'aurait accordée le président de la République à Maître Farouk Ksentini n'a finalement pas eu lieu. En effet la présidence de la République "dément catégoriquement" les déclarations rapportées, samedi et dimanche, par la presse électronique et quotidienne, selon lesquelles le président de la République, Abdelaziz Bouteflika aurait accordé une audience à Me Farouk Ksentini, les qualifiant de "pures affabulations", indique hier dimanche un communiqué de la présidence de la République.

"Un certain nombre de déclarations rapportées par la presse électronique et quotidienne, hier samedi 18 novembre et aujourd'hui dimanche 19 novembre 2017, stipulent que le président de la République, Monsieur Abdelaziz Bouteflika aurait accordé une audience à Maître Farouk Ksentini qui aurait abordé avec lui des questions ayant trait à la situation actuelle ainsi que les perspectives



futures", précise le communiqué. "La présidence de la République dément catégoriquement, autant la véracité de l'audience que celle du contenu qui lui est accolé et considère qu'il s'agit là de pures affabulations", souligne le communiqué. Me Ksentini, ex-président de la Commission consultative des droits de l'Homme, avait déclaré avant-hier samedi avoir eu un entretien de près d'une heure avec Abdelaziz Bouteflika. Ce dernier, selon l'avocat, lui aurait confié son désir de se présenter à un 5^e mandat à

la tête de l'État. Me Ksentini s'est aussi vanté de son amitié avec le chef de l'État. Une amitié qui remonterait à plus de 30 ans, selon ses dires rapportés par un média électronique. La teneur des propos de Ksentini et son affirmation d'une rencontre avec le président Bouteflika ont surpris tous les observateurs. Avec ce démenti cinglant de la présidence de la République l'on s'interroge alors sur les motivations à l'origine de la sortie médiatique de Me Ksentini.

L. B.

NOUREDINE BEDOUI :

"L'élection présidentielle aura lieu en 2019"

PAR INES AMROUDE

La loi relative au code communal et de wilaya sera adoptée avant la fin du premier semestre 2018, a annoncé dimanche à Alger le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Noureddine Bedoui.

Intervenant sur les ondes de la chaîne III de la Radio nationale, le ministre a indiqué que le texte relatif à la révision du code communal et de wilaya sera adopté avant la fin du premier semestre 2018, précisant que le processus de réformes engagées par le secteur "entame sa dernière phase".

Pour ce qui est de la transparence du scrutin des élections locales de jeudi prochain, M. Bedoui a affirmé que la Constitution garantit l'organisation d'élections "responsables et libres" dans lesquelles le citoyen trouvera la voix qu'il aura exprimé dans l'isoloir, ajoutant que la loi organique "fait obligation à tous les intervenants dans l'opération à œuvrer pour des élections transparentes".

M. Bedoui a rappelé, dans ce sens, le rôle assigné à la Haute instance indé-

pendante de surveillance des élections (HIISE) qui accompagne les pouvoirs publics et l'administration dans le processus de vote.

Il a aussi soutenu que la disposition réglementaire contenue dans la loi électorale et obligeant les partis politiques à obtenir 4 % des suffrages lors des élections précédentes pour pouvoir postuler "est très positive" dans le sens où elle a permis de voir une dynamique au sein des partis, faisant également remarquer une progression (+10 %) en matière de listes déposées comparativement aux élections locales de 2012.

Revenant sur la campagne électorale des élections locales, M. Bedoui a indiqué qu'elle a été une occasion pour que "les préoccupations du citoyen s'expriment dans la proximité", qualifiant cela de "très important", dans la mesure où "le débat et l'écoute participative à ancrer la démocratie participative au niveau local", soulignant par la même occasion, que la tenue des élections sont régies par des "dates constitutionnelles", Exhortant les acteurs politiques à "une culture de respect des dates de chaque élection",

M. Bedoui a rappelé que "l'élection présidentielle aura lieu en 2019".

A propos des préparatifs liés au déroulement du scrutin du 23 novembre, le ministre a indiqué son département est "totalement prêt" pour cette consultation, relevant que certains bureaux itinérants ont commencé déjà à se mettre en place pour permettre aux gens des zones isolées de voter. M. Bedoui a annoncé que suite à la révision annuelle du 1 au 31 octobre, le corps électoral compte 22.878.056 électeurs, précisant que ce chiffre "demeure provisoire car nécessitant sa consolidation commune par commune", promettant de "donner dans quelques jours le chiffre exact du corps électoral". Interrogeant sur la tendance à l'abstention du scrutin, M. Bedoui estimé qu'il s'agit d'un "phénomène et une réalité qui s'exprime partout à travers le monde", relevant cependant que les spécificités des élections locales, le travail de proximité accompli et les préoccupations citoyennes évoquées à cette occasion, feront que le citoyen se sentira plus concerné par le vote.

I. A.

ÉLECTIONS LOCALES

Fin de la campagne électorale

C'est hier à minuit que la campagne électorale pour les élections communales a pris fin après que ses animateurs eurent tenté d'intéresser les éventuels par des discours prometteurs. Cependant, la rue algérienne ne semble pas éprise par ce fait électoral que les politiques prévoient pour ce jeudi 23 novembre. En faisant l'état des lieux, on a constaté la non adhésion massive de la population lors des trois semaines de la campagne électorale. Le cœur n'y est pas pour plusieurs raisons. D'ailleurs certaines personnes interrogées n'ont pas été tendres à l'égard de la classe politique tout en justifiant cette mise à l'écart lors de ce genre de rendez-vous. Selon nos interlocuteurs, "l'opacité dans la gestion des APC a engendré la perte de confiance des citoyens vis-à-vis des élus". A cela s'ajoutent les magouilles dans la confection des listes au sein des partis politiques, laquelle est marquée par le favoritisme, le clientélisme, la corruption au détriment de la compétence et l'intégrité pour une gestion rigoureuse des collectivités locales. "Il y a de nouvelles listes mais avec des anciens élus qui font du tourisme politique en changeant de couleur politique, on se croirait en plein mercato footballistique", déplorent-ils. Pour nos interlocuteurs, cette défiance est installée depuis maintenant au moins deux décennies. Autre raison, celle-là concrète, "la faiblesse du pouvoir d'achat des ménages, leurs difficultés économiques et sociales face à l'état de fonctionnement des institutions et du marché", expliquent-ils.

I. A.

LUTTE ANTITERRORISTE:

Destruction d'une bombe de confection artisanale

Une bombe de confection artisanale a été détruite samedi à Aïn-Defla, grâce à l'exploitation de renseignements par un détachement de l'Armée nationale populaire, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

"Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce à l'exploitation de renseignements, un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) a détruit, le 18 novembre 2017, une bombe de confection artisanale à Aïn Defla (1^{re} Région militaire)", précise le communiqué.

Par ailleurs, dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, un détachement de l'ANP et des éléments de la Gendarmerie nationale "ont arrêté, à Naâma (2^e Région militaire), un narcotrafiquant et saisi deux quintaux de kif traité et un véhicule touristique, tandis que 21 contrebandiers en possession de divers outils d'orpillage ont été interceptés à In-Guezzam (6^e Région militaire)". D'autre part, des unités de gardes-côtes et des éléments de la Gendarmerie nationale ont déjoué à Oran, Aïn-Témouchent et Mostaganem (2^e Région militaire), des tentatives d'émigration clandestine de 96 personnes à bord d'embarcations de construction artisanale, tandis que 27 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à Adrar, Ghardaïa et Ouargla.

R. N.

MINISTÈRE DE LA
COMMUNICATION

**Le site web
s'enrichit de deux
publications**

Le site électronique du ministère de la Communication s'est enrichi de deux publications spéciales aux élections locales, prévues en fin de semaine prochaine.

Il s'agit d'un bulletin (Calaméo) comprenant des données exhaustives sur les prérogatives et les mécanismes de gestion de la commune et de la wilaya et des explications détaillées sur le découpage administratif en Algérie, et d'un guide sur les différentes composantes de l'opération électorale.

Sous le titre "La démocratie participative en Algérie", le premier numéro du bulletin (176 pages), élaboré par le Centre national de documentation, de presse, d'image et d'information (CNDPI), apporte des explications approfondies et illustrées sur le rôle et les prérogatives des collectivités locales (commune et wilaya), le régime électoral en Algérie et des statistiques relatives aux dernières élections locales (2012) ainsi que d'autres données concernant les 48 wilayas du pays.

Au chapitre consacré au rôle et prérogatives de la commune et de la wilaya, le bulletin fournit des détails sur les structures et organes de ces assemblées et sur le rôle de l'Assemblée populaire communales et de wilaya (APC-APW) outre les mécanismes de gestion des deux institutions constitutionnelles conformément aux lois relatives à la commune et à la wilaya.

Par ailleurs, le bulletin consacre un chapitre entier au régime électoral en Algérie, notamment la définition de l'électeur, des conditions de vote et de l'élu ainsi que les procédures inscrites dans le cadre de l'opération électorale, la révision des listes électorales, la convocation du corps électoral et le scrutin (sa durée et ses modalités). Il cite également les résultats des élections locales de 2012 au niveau national, notamment le nombre des sièges à pourvoir, celui des électeurs inscrits, celui des votants et le taux de participation au niveau des APC et APW. D'autre part, le site s'est doté d'un guide destiné aux électeurs, aux candidats et aux encadreurs des bureaux et centres de vote, contenant des orientations pratiques et des explications exhaustives sur l'opération électorale. Sur la page d'accueil de ce bulletin électronique, réalisé par le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, le ministère de la Communication qualifie les élections locales "de cœur battant de la démocratie participative qui transforme la volonté du citoyen à accomplir le devoir électoral en acte garantissant le bien-être et l'émancipation sociale". Ce guide est composé de cinq parties consacrées aux différentes composantes de l'opération électorale, à savoir : les électeurs, les représentants des listes électorales pour les élections locales, les encadreurs des bureaux de vote et des centres de vote et une autre consacrée aux candidats.

R. N.

GAÏD SALAH À PROPOS DES ÉLECTIONS LOCALES

"Garantir un climat de sécurité"

Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire effectuée, respectivement les 19 et 20 novembre 2017, une visite de travail et d'inspection à la 12e Division d'infanterie mécanisée à Djelfa, et au siège du commandement de la 1^{re} Région militaire à Blida.

PAR INES AMROUDE



A l'entame et lors du premier jour de sa visite, le général de corps d'Armée a inspecté la 12^e Division d'infanterie mécanisée à Djelfa, avant de se réunir, après la cérémonie d'accueil et en compagnie du général-major Habib Chentouf commandant de la 1^{re} Région militaire, avec les cadres et les personnels de la Division où il a prononcé une allocution d'orientation, suivie par tous les personnels de la Région via visioconférence. Il a mis l'accent sur les grands efforts de développement et de modernisation fournis par l'Armée nationale populaire afin d'optimiser ses potentiels, tout en soulignant les hauts faits qu'elle consent aux côtés des différents corps de sécurité, dont l'objectif est de faire prévaloir la sérénité et la stabilité pour notre patrie et notre peuple :

Le général de corps d'Armée a rappelé, encore une fois, les dispositifs pris dans le cadre de la sécurisation du déroulement des élections des APC et APW,

que ce soit pour la participation des personnels militaires à ce scrutin à l'instar de leurs concitoyens, ou pour les mesures sécuritaires permettant au peuple Algérien de voter en toute quiétude et sérénité :

"L'Algérie s'apprête, comme vous le savez tous, à entreprendre une autre étape importantes des élections nationales, en l'occurrence les élections des assemblées populaires communales et des wilayas, prévues le 23 novembre en cours. A ce propos et comme je l'avais souligné il y a quelques jours, lors de ma visite en 2^e Région militaire, il m'est opportun de rappeler, voire souligner encore une fois, que le devoir des personnels militaires, et des différents corps sécuritaires, envers cet important rendez-vous, est à double volets, le premier se rapporte à leur participation au suffrage, aux côtés de leurs frères concitoyens, conformément aux dispositions en vigueur et selon les principes de citoyenneté des éléments militaires, partant du

fait qu'un bon citoyen, concscient, fidèle et loyal, est celui qui se remet continuellement en question, en s'interrogeant ce qu'il a pu apporter à la Nation, avant de demander ce que cette dernière lui a apporté. Quant au deuxième, il consiste à veiller, pendant toutes les étapes de cette opération électorale, à garantir un climat de sécurité et un environnement stable, et à réunir toutes les conditions adéquates permettant à nos frères concitoyens, de s'acquitter de leur devoir national, en toute liberté, quiétude et sérénité. Il m'est très agréable de mettre l'accent ici, encore une fois, que l'Armée nationale populaire, digne héritière de l'Armée de libération nationale, qui accorde une importance capitale au bon accomplissement de ses missions, a trouvé tous les éléments de motivation et d'encouragement, dans l'hommage adressé par Son Excellence, Monsieur le président de la République, contenu dans sa lettre pour la Nation, à l'occa-

sion de la commémoration du 63^e anniversaire de la glorieuse Révolution du 1^{er} Novembre, dans laquelle il a souligné que l'Armée nationale populaire, digne héritière de l'Armée de libération nationale, qu'il a saluée au nom de tous les fils de cette Nation, prend en charge efficacement sa mission constitutionnelle de protection de nos frontières face au terrorisme international et au crime transfrontalier, et que cette Institution républicaine doit rester à l'abri des surenchères et des ambitions politiciennes". A l'issue, et lors d'une diffusion directe depuis le champ de tir et de manœuvres, le général de corps d'Armée a suivi un exercice illustratif, en tirs réels, exécuté par une Unité relevant de la Division, dans le cadre de la continuité de l'exécution du programme de préparation au combat 2017/2018.

I. A.

RECRUTEMENT DE 100 MÉDECINS GÉNÉRALISTES ET PSYCHOLOGUES DE SANTÉ PUBLIQUE

Benghabrit annonce la date du concours

PAR RAHIMA RAHMOUNI

Le ministère de l'Éducation nationale a annoncé dimanche que le concours de recrutement dans le secteur de l'Éducation, pour les grades de médecins généralistes et psychologues cliniciens de la santé publique, sera organisé le 26 décembre prochain.

"Les entretiens concernant ce concours seront organisés le 26 décembre prochain", a indiqué la ministre de l'Éducation nationale, Nouria Benghabrit, sur son compte officiel sur les réseaux sociaux (Twitter et Facebook), soulignant que "100 postes réparties à égalité à raison d'un poste pour chaque wilaya (soit 50 postes au grade de médecin généraliste dans la santé publique et 50

postes pour le grade de psychologue clinicien de la santé publique)".

Selon le communiqué publié par la ministre, l'Office national des examens et concours (Onec) supervisera ce concours. Un diplôme de docteur en médecine ou un diplôme équivalent reconnu est la seule condition de participation à ce concours. Le mode de recrutement sera sur la base du diplôme. Concernant le grade de psychologue clinicien, le candidat désirant participer au concours, doit avoir une licence en psychologie clinique ou un diplôme équivalent, tandis que le mode de recrutement pour ce grade, sera sur la base d'un examen.

Les épreuves écrites pour le candidat retenu, comptent un examen en culture

général (coefficient 2), un examen en relation avec la spécialité du candidat (coefficient 3) et un examen dans l'étude d'un cas (coefficient 2), a ajouté la même source.

Dans ce cadre, le ministère a appelé les candidats désirant passer le concours et remplissant les conditions, de déposer les dossiers au niveau des directions de l'éducation de leurs wilayas, ajoutant que le candidat doit déposer son dossier personnellement au niveau de la direction de l'éducation de sa wilaya dans un délai de 15 jours de la date de la première annonce du concours.

R. R.

SUPPRESSION DE L'IMPÔT SUR LA FORTUNE

Les explications de l'APN

L'impôt sur la fortune aurait constitué une double imposition du fait que les personnes activant dans le secteur formel sont déjà soumises à plusieurs impôts et taxes. L'action du gouvernement devrait plutôt s'orienter vers le marché informel pour tenter de récupérer l'argent qui y circule loin de toute imposition.

PAR RIAD EL HADI

La commission des finances et du budget de l'APN a proposé, dans le cadre des propositions d'amendements relatives au projet de loi de finances de 2018, de supprimer la disposition relative à l'imposition d'un impôt sur la fortune afin d'éviter une fuite des capitaux du secteur formel vers le circuit informel et vers l'étranger, a indiqué dimanche à l'APS le président de cette commission, Toufik Torch. M. Torch a expliqué que cet impôt aurait été d'abord "très difficile à appliquer du fait du faible niveau de digitali-



sation au niveau des services des Finances, ce qui rend très compliqué l'identification et le recensement des fortunes".

En outre, un tel impôt aurait constitué "une double imposition" du fait que les personnes activant dans le secteur formel sont déjà soumises à plusieurs impôts et taxes, a-t-il argué en estimant que l'action du gouvernement devrait plutôt s'orienter vers le marché informel pour tenter de récupérer l'argent qui y circule loin de toute imposition.

"Si l'impôt sur la fortune est retenu, on assistera à une fuite des capitaux de l'Algérie vers l'étranger", fait-il valoir.

La proposition de supprimer cet impôt a été faite par "la majorité" des membres de la commission des finances et du budget qui reste "sou-

veraine" dans ses décisions, a-t-il affirmé en soutenant qu'un tel amendement n'avait pour but que la préservation de la dynamique de croissance économique dans le pays.

Pour rappel, 36 amendements, proposés au titre du PLF 2018, ont été soumis mardi dernier par le bureau de l'APN à la Commission des finances et du budget.

Par ailleurs, M. Torch affirme que sa commission a proposé, dans le cadre des propositions d'amendement du PLF 2018, d'augmenter la part des communes dans le produit de la Taxe sur l'activité professionnelle (TAP).

La commission a ainsi proposé, lors de sa réunion de jeudi dernier, d'augmenter la part de la commune dans le produit de la TAP, la portant de 55 % actuellement à 66

% dans le PLF 2018 afin de renforcer les capacités de financement des communes, fait-il savoir.

Le reste de la TAP, soit 34 %, sera affecté aux wilayas contre 45 % actuellement.

La TAP, dont le taux avait été réduit pour passer de 2 % à 1% par la loi de finances complémentaire 2015, couvre actuellement environ 60 % des besoins financiers des communes et 80 % de ceux des wilayas.

D'autre part, M. Torch avance que sa commission "a appris auprès de membres du gouvernement qu'un projet de loi relative à la réforme de la fiscalité locale serait prochainement présenté à l'APN" sans avancer plus de détails.

Pour rappel, lors de la réunion gouvernementale tenue en fin 2016, le ministère de l'Intérieur et des collectivités locales avait proposé l'élaboration d'un nouveau code dédié aux finances et à la fiscalité locales pour un meilleur encadrement et une optimisation des ressources financières des collectivités locales.

R. E.

BOUIRA-LAKHDARIA

Le tronçon autoroutier livré d'ici mai 2018

PAR RACIM NIDAL

La totalité du projet de mise à niveau du tronçon autoroutier liant la ville de Bouira à Lakhdaria sur une distance de 33 kilomètres sera livrée d'ici au mois de mai 2018, a annoncé dimanche le directeur des travaux publics (DTP) de la wilaya, Ouadhaah Abdelhakim. "Le projet est presque dans sa phase finale, et il ne reste que trois kilomètres qui sont toujours en cours de travaux", a indiqué M. Ouadhaah, lors d'un conseil de wilaya présidé par le wali Mustapha Limani.

Selon les détails fournis par le DTP, 30 kilomètres de ce tronçon ont été déjà livrés, quant aux trois kilomètres restants, "ils le seront d'ici au mois de mai", a-t-il précisé.

Une enveloppe de plus de 13.5 milliards de dinars a été allouée pour la réhabilitation de cet important tronçon autoroutier qui enregistre quotidiennement le passage de 45.000 véhicules, dont 35 % de poids lourds.

Des travaux sont en cours entre le tunnel d'Ain Chriki et le grand viaduc. Des instructions avaient été données

auparavant par le ministère des Travaux publics pour "adapter le tunnel d'Ain-Chriki aux normes internationales en matière de sécurité et de réalisation", a ajouté M. Ouadhaah lors de cette rencontre.

Le premier magistrat de la wilaya a saisi cette occasion pour appeler le DTP ainsi que les responsables de l'Agence nationale des autoroutes (Ana) à accélérer la cadence des travaux pour en finir avec le calvaire des embouteillages et bouchons sur cet important axe autoroutier.

"Faites en sorte de met-

tre un terme définitif aux bouchons quotidiens qui pénalisent les usagers de ce tronçon", a indiqué M. Limani. Ce tronçon autoroutier de 33 kilomètres avait connu de sérieuses dégradations causées essentiellement par la nature glissante des terrains ainsi que de la mauvaise qualité des travaux effectués auparavant.

Ces dégradations, notamment au niveau de la pente de Djebahia à l'ouest de Bouira), ont été à maintes reprises à l'origine de plusieurs accidents de la route.

R. N.

FACE AUX DÉFIS
SÉCURITAIRES

L'Algérie et le Liban renforcent leur coopération

Le directeur général de la Sûreté nationale, le général-major Abdelghani Hamel, a évoqué, ce dimanche à Alger, avec l'ambassadeur libanais en Algérie, Ghassan al-Moualim, les relations bilatérales "exceptionnelles" dans le domaine sécuritaire et l'échange d'expériences et d'expertises en matière de formation policière spécialisée, indique ce dimanche un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN).

Evoquant les relations exceptionnelles entre les deux pays dans le domaine sécuritaire et les voies de leur renforcement face aux défis sécuritaires communs impliquant une coopération aux niveaux international et arabe, les deux parties ont mis l'accent sur la nécessité de "l'échange d'expériences et d'expertises en matière de formation policière spécialisée, l'amélioration des performances et l'exécution efficace des différentes missions policières dans la lutte contre toutes les formes de criminalité, notamment la néocriminalité et le crime transfrontalier".

Le général-major Hamel a indiqué que "les défis sécuritaires communs" impliquent, pour les deux pays, la consolidation des acquis de la coopération et la promotion des échanges, notamment des expériences, soulignant que la police algérienne "ne ménage aucun effort en vue de renforcer les domaines de coopération policière aux niveaux international et arabe", notamment à travers une large utilisation des nouvelles technologies.

De son côté, l'ambassadeur libanais s'est félicité du niveau des relations exceptionnelles entre les polices des deux pays, saluant "le professionnalisme de la police algérienne" et son rôle primordial dans le soutien et la mise à niveau professionnelle et scientifique des effectifs des polices arabes pour être au diapason des derniers développements enregistrés dans le domaine de la criminalité.

C. A.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE BISKRA
Direction de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction

AVIS D'APPEL D'OFFRES
NATIONAL OUVERT
AVEC EXIGENCES DE CAPACITÉS MINIMALES N°30/2017
NUMÉRO (NIF) : 0975070190069808
OPÉRATION N° : NK .5.721.2.225.107.14

La Direction de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction de la wilaya de BISKRA, sise à la cité administrative à El Alia Biskra Numéro d'identification fiscale (NIF) du service contractant 0975070190069808, lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigences de capacités minimales pour la réalisation des projets :

Projet : Cité 600 Logts Social Commune de Tolga

***Lot : Voirie**

Conditions de présélection :

Les entreprises intéressées et titulaires d'un certificat de qualification selon cahque lot, peuvent se présenter à la direction de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction de la wilaya de BISKRA, sise à la cité administrative à El Alia Biskra pour retirer le cahier des charges.

Commune	Site	Lot des travaux	Qualification exigée
Tolga	Cité 600 Logts	Lot : Voirie	Qualification hydraulique catégorie 03 et plus (Principale) valable jusque à le dépôt des offres

Présentation des offres :

Les offres doivent être présentées sous plis cacheté avec mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres » avis d'appel d'offres national ouvert avec exigences de capacités minimales pour la réalisation des Travaux :

***Projet : Cité 600 Logts Social Commune de Tolga**

***Lot : Voirie**

Comporte trois plis séparés et cachetés dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sur lesquels est indiqué la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres conformément à l'article 67 du décret présidentiel n°15/247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Dossier de candidature contient déclaration de candidature et les pièces désignées au cahier des charges.

Offre technique

Contient le cahier des charges signé, daté et portant à la dernière page la mention manuscrite « lu et accepté » déclaration à souscrire, tout document permettant d'évaluer l'offre technique.

Offre financière : contient la lettre de soumission, le bordereau des prix unitaires (BPU), le détail quantitatif et estimatif (DQE) et la décomposition du prix global et forfaitaire (DPGF).

La durée de préparation des offres et lieu de dépôt:

-La durée est fixée à 15 jours à compter de la date de la première parution du présent avis sur les quotidiens nationaux ou BOMOP.

Les offres doivent être déposées au bureau de la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres à la direction de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction de la wilaya de BISKRA, sise à la cité administrative à El Alia Biskra à 12:00H au plus tard du 15ème jour à compter de la date de la première parution du présent avis sur les quotidiens nationaux ou BOMOP.

Délai de validité des offres:

Les entreprises soumissionnaires resteront engagées par leurs offres pendant 120 jours à partir de la date de dépôt des offres.

L'ouverture des plis dossier de candidature, technique et financière : se fera le jour correspondant à la date de dépôt des offres à 13:30 H en séance publique au siège de la direction de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction de la wilaya de BISKRA, bureau de la commission d'ouverture des plis et évaluation des offres. Si la date de dépôt correspond à un jour férié le dépôt et l'ouverture seront reportés au jour ouvrable qui suit avec les mêmes heures. Cet avis tient lieu d'invitation.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE BISKRA
Direction de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction

AVIS D'APPEL D'OFFRES
NATIONAL OUVERT
AVEC EXIGENCES DE CAPACITÉS MINIMALES N°31/2017
NUMÉRO (NIF) : 0975070190069808
OPÉRATION N°:...

La Direction de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction de la wilaya de BISKRA, sise à la cité administrative à El Alia Biskra Numéro d'identification fiscale (NIF) du service contractant 0975070190069808, lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigences de capacités minimales pour la réalisation des projets :

Projet : Travaux d'aménagement des zones d'activité existantes

-La zone d'activité d'Ourellal

***Lot 02 : Alimentation en eau potable**

-La zone d'activité de Bir Naam commune de Chaiba

Conditions de présélection :

Les entreprises intéressées et titulaires d'un certificat de qualification selon chaque lot, peuvent se présenter à la direction de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction de la wilaya de BISKRA, sise à la cité administrative à El Alia Biskra pour retirer le cahier des charges.

-Alimentation en eau potable : Qualification en hydraulique catégorie troisième (03) et plus (principale/ secondaire) en cours de validité.

Présentation des offres :

Les offres doivent être présentées sous plis cacheté avec mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres » avis d'appel d'offres national ouvert avec exigences de capacités minimales pour la réalisation des travaux :

Projet : Travaux d'aménagement des zones d'activité existantes

-La zone d'activité d'Ourellal

***Lot 02 : Alimentation en eau potable**

-La zone d'activité de Bir Naam commune de Chaiba

Comporte trois plis séparés et cachetés dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sur lesquels est indiqué la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres conformément à l'article 67 du décret présidentiel n°15/247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Dossier de candidature : contient déclaration de candidature et les pièces désignées au cahier des charges.

Offre technique

Contient le cahier des charges signé, daté et portant à la dernière page la mention manuscrite « lu et accepté » déclaration à souscrire, tout document permettant d'évaluer l'offre technique.

Offre financière : contient la lettre de soumission, le bordereau des prix unitaires (BPU), le détail quantitatif et estimatif (DQE) et la décomposition du prix global et forfaitaire (DPGF).

La durée de préparation des offres et lieu de dépôt:

-La durée est fixée à 15 jours à compter de la date de la première parution du présent avis sur les quotidiens nationaux ou BOMOP.

Les offres doivent être déposées au bureau de la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres à la direction de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction de la wilaya de BISKRA, sise à la cité administrative à El Alia Biskra à 12:00H au plus tard du 15ème jour à compter de la date de la première parution du présent avis sur les quotidiens nationaux ou BOMOP.

Délai de validité des offres:

Les entreprises soumissionnaires resteront engagées par leurs offres pendant 120 jours à partir de la date de dépôt des offres.

L'ouverture des plis dossier de candidature, technique et financière :

se fera le jour correspondant à la date de dépôt des offres à 13:30 H en séance publique au siège de la direction de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction de la wilaya de BISKRA, bureau de la commission d'ouverture des plis et évaluation des offres. Si la date de dépôt correspond à un jour férié le dépôt et l'ouverture seront reportés au jour ouvrable qui suit avec les mêmes heures. Cet avis tient lieu d'invitation.

GROUPE "GVAPRO"

Appelé à fournir plus d'efforts pour valoriser les produits agricoles

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Abdelkader Bouazghi, a appelé, samedi, les cadres du Groupe valorisation des produits agricoles (GVAPRO), à fournir plus d'efforts à l'effet de développer et de valoriser les produits agricoles, a indiqué un communiqué du ministère.

PAR RIAD EL HADI

Les 74 fermes pilotes qui ont été rattachées récemment au groupe "doivent servir d'exemple en matière de progrès technologique et d'investissement intégré", note le ministre.

Présidant une réunion de travail avec les cadres du Groupe, le ministre a également appelé ces cadres "à promouvoir le développement des cultures intensives en partenariat avec les investisseurs nationaux" potentiels ayant des références professionnelles dans le domaine. M. Bouazghi a exhorté les cadres du Groupe à fédérer les synergies pour donner un élan au secteur de l'agriculture, considéré comme la locomotive du développement et de la diversification de l'éco-



nomie nationale, ajoute le communiqué. Selon lui, le Groupe a un grand rôle à jouer dans le développement des filières stratégiques, notamment les céréales, la pomme de terre, l'oléiculture, les dattes, etc.

Il a également souligné l'importance du développement de la semence de pomme de terre qui relève de la souveraineté nationale. A cet effet, il a exhorté les cadres du Groupe à consentir plus d'efforts à même de satisfaire la demande nationale en semence de pomme de terre et sortir de la dépendance du marché extérieur. Pour rappel, le Groupe Gvapro dis-

pose dans son portefeuille de 6 Entreprises publiques économiques (EPE/Spa) et de 74 fermes agricoles totalisant une surface agricole totale de 31.170 hectares, de 28.520 hectares de superficie agricole utile (SAU) et de 7.955 hectares de superficie irriguée.

Parmi ses missions figure la relance des productions agricoles à travers un investissement axé essentiellement sur les sous-produits viticoles, oléicoles et phoénicoles. L'exploitation de ces fermes se fait dans le cadre d'un partenariat public/privé qui vise à court terme, le développement de la

semence de pomme, ainsi l'amélioration de l'arboriculture en intensif et hyper-intensif notamment l'oléiculture et l'agrumiculture. Les programmes d'investissement du Groupe seront menés par une gestion managériale aux fins de relancer l'activité agricole au niveau de ces exploitations et diffuser les progrès techniques aux agriculteurs environnants. A noter que le Groupe Gvapro, a été créé en décembre 2016, suite à la restructuration des Sociétés de gestion de participations de l'Etat (SGP) du secteur de l'agriculture en quatre groupes dans le cadre de la réorganisation du secteur public marchand décidée par les pouvoirs publics. En effet, la SGP développement agricole (SGDA) a été scindée pour créer deux groupes à savoir Valorisation des produits agricoles, et Génie rural. Le Groupe Valorisation des produits agricoles, spécialisé notamment dans les arbres fruitiers, regroupe l'Office national de commercialisation des produits vitivinicoles (Sotravit), la Sud dattes compagnie (Sudaco), la Société oléicole d'Algérie (SOA), la Société agro-développement (Sagrodev), spécialisée dans la production de semences de pomme de terre, la Société (Sarbo), spécialisée dans la production des fruits et la Société (Agral), spécialisée dans la mise en valeur des terres.

OFFICE NATIONAL DE LA STATISTIQUE

Célébration de la Journée africaine de la statistique

L'Office national des statistiques (ONS) célébrera dimanche la Journée africaine de la statistique et organisera ainsi une journée portes ouvertes, a indiqué cet organisme public dans un communiqué. La Journée africaine de la statistique, célébrée le 18 novembre de chaque année depuis 1993, est pla-

cée cette année sous le thème "Améliorer les vies en améliorant les statistiques économiques".

A travers cette Journée africaine de la statistique, il s'agit d'un rendez-vous annuel que saisit l'ONS pour sensibiliser l'opinion publique quant à l'importance de la statistique officielle, et

contribuer, de ce fait, à la propagation la plus large possible de la culture statistique. Son principal objectif est de sensibiliser le public sur le rôle central que jouent les statistiques dans tous les aspects de la vie sociale et économique.

Des statistiques économiques de haute

qualité sont indispensables pour réaliser l'intégration régionale, la transformation économique de l'Afrique et atteindre les buts fixés par les Nations Unies dans le cadre des objectifs de développement durable (2015-2030) et par l'Union africaine avec l'Agenda 2063, note l'ONS. **R. E.**

GROUPE DE TRAVAIL SUR L'URBANISME

Signature à Moscou d'un protocole de travail algéro-russe

Un protocole de travail algéro-russe dans le domaine de l'urbanisme a été signé, mercredi à Moscou, par le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelwahid Temmar, et son homologue russe Mikhail Men, à l'issue de la première réunion du groupe de travail des cadres du secteur des deux pays.

"Nous avons procédé à un large échange d'idées sur nos expériences respectives. Nous avons défini également un programme de travail qui va permettre aux partenaires de différents organismes de mettre en oeuvre les projets arrêtés conjointement pour l'année 2018", a indiqué Temmar, qui a pu, au cours de sa visite, s'enquérir de visu, de l'expérience russe en la

matière, en inspectant un grand projet de rénovation dans la capitale moscovite. Le ministre a pu ainsi prendre connaissance de ce grand projet de rénovation qui consiste à "réhabiliter des espaces, totalisant une surface de plus de 100 hectares, autrefois occupés par des usines abandonnées, pour en construire des logements, des bâtiments publics et espaces de loisirs." Pour Temmar, il s'agit "éventuellement de s'inspirer de l'expérience russe dans ce méga projet, d'autant plus que l'équivalent de ce méga projet va être lancé en Algérie". Les échanges d'idées et d'expérience entre les délégations des deux pays ont tourné autour de "sujets intéressants les deux parties à savoir l'urbanisme, en

particulier l'aménagement urbain, le traitement du vieux bâti et l'extension de la ville".

La partie algérienne a également pris connaissance de l'expérience russe en matière de "lancement et management des projets, des techniques de construction, et la prévention contre les catastrophes naturelles, notamment les séismes, sachant que nos deux pays sont tous deux confrontés à ce phénomène naturel". La prochaine réunion, la 2^e, du groupe de travail algéro-russe, se tiendra en Algérie à une date qui sera fixée ultérieurement, a conclu le ministre de l'Habitat, de l'urbanisme et de la ville qui a indiqué qu'"un plan d'action sera arrêté prochainement, de concert avec la partie

russe en vue de permettre aux équipes de travail respectives d'avancer dans la mise en oeuvre des projets". Cette première réunion du groupe de travail algéro-russe intervient en application des dispositions du Mémorandum d'entente conclu le 27 avril 2016 à Moscou entre l'Algérie et la Russie sur la promotion de la coopération en matière de construction, d'urbanisme, d'habitat et d'équipements publics. Elle intervient également, a rappelé le ministre, dans le sillage du "programme arrêté par le président Abdelaziz Bouteflika après la signature du Partenariat stratégique en 2001 entre l'Algérie et la Russie. **R. E.**

ILLIZI

Trois nouveaux postes avancés mis en service

Trois nouveaux postes avancés sont entrés en service pour renforcer les structures de la Protection civile (PC) de la wilaya d'Illizi et faciliter les interventions de ses éléments sur la RN 3, selon le directeur de la PC de la wilaya.

Ces postes avancés sont implantés dans les localités de Fadnoute (100 km d'Illizi), Ihrir (commune de Bordj El-Haouès) et au quartier Tin-Takhma (Djanet), a précisé, à l'APS, le lieutenant-colonel Abdelfettah Guessoum.

Ces projets, retenus au titre de différents programmes (budget d'équipement de la wilaya et programme complémentaire de soutien à la croissance) visent à faciliter les interventions des éléments de la PC et réduire leurs déplacements vers divers points de la RN-3, notamment sur son tronçon Illizi-Djanet, a-t-il expliqué.

Trois structures similaires, dont les études sont achevées, sont prévues pour la zone frontalière de Tarat (commune d'Illizi), Hassi-Belguebour (commune de Bordj Omar Idriss) et à Bordj El-Haouès, selon le même responsable.

Au plan de la ressource humaine, une vingtaine de nouveaux agents, actuellement en formation à Alger, renforcera le staff de la Protection civile de la wilaya d'Illizi au début de 2018 et contribuera à remédier graduellement au problème de déficit, surtout avec la réception des nouvelles installations.

REGGANE

Premiers essais techniques gaziers

Le Président-directeur général du groupe Sonatrach, Abdelmoumene Ould Kaddour, a supervisé, mardi dernier, les premiers essais techniques gaziers du projet Reggane.

Une présentation sur le projet, développé avec des partenaires étrangers pour un investissement de plus de 2 milliards DA, a été faite au premier responsable de Sonatrach. Le complexe gazier du projet Reggane, qui, une fois opérationnel, devra produire quelque 8,244 millions m³/jour de gaz et 148 barils/jour de condensat, est actuellement à 95,3 % d'avancement de ses travaux confiés au groupe Petrofac (EAU) et devra être livré avant la fin de 2017.

Ceci permettra ensuite d'entamer les exportations de gaz à partir de ce complexe qui exploitera 10 puits du champ gazier de la région dans une première étape, a-t-on signalé.

Le contrat signé avec le groupe Petrofac comporte la réalisation d'un centre de traitement de gaz, un réseau de collecte de gaz et une ligne d'expédition de gaz sur 74 km, sachant que les réserves de ce périmètre gazier englobant les gisements de Reggane-Nord, Kahlouche, Kahlouche-Sud, Sali, Tiouliline et Azafil Sud-Est, sont estimées à près de 88,6 milliards m³, dont 55 milliards m³ récupérables, selon la fiche technique du projet. Le plan de développement de ce périmètre prévoit une production de 2,76 milliards m³/an de gaz avec une période de production de douze années.

APS

AIN-DEFLA, RÉALISATION ROCADE KHEMIS-MILIANA-BORDJ BOU-ARRÉRIDJ

Nécessité de lever les contraintes

Le ministre des Travaux publics, Abdelghani Zaâlane, a indiqué qu'il est absolument nécessaire de lever les contraintes freinant le bon déroulement du projet de la 4^e rocade reliant Khemis-Miliana à Bordj Bou-Arréridj afin qu'il soit opérationnel dans les délais fixés.

PAR BOUZIANE MEHDI

Le ministre des Travaux Publics et des Transports, Abdelghani Zaâlane, a en effet mis l'accent, à partir de Aïn Soltane, dans la wilaya de Aïn-Defla, sur la nécessité de lever les contraintes freinant le bon déroulement du projet de la 4^e rocade reliant Khemis-Miliana (Aïn-Defla) à Bordj Bou-Arréridj au regard du rôle qu'elle est appelée à jouer, rapporte l'APS. Selon l'APS, M. Zaâlane a indiqué qu'il est absolument nécessaire de lever les contraintes freinant le bon déroulement du projet de la 4^e rocade reliant Khemis Miliana à Bordj Bou-Arréridj afin qu'il soit opérationnel dans les délais fixés. Lors de son inspection du tronçon de la wilaya d'Aïn-Defla, par lequel passe ce



projet, le ministre a noté que des opérations telles, notamment, l'indemnisation des agriculteurs et le déplacement des lignes de haute tension requièrent une grande importance, et faisant état d'un taux d'avancement global du projet de l'ordre de 55 %, il a noté que celui-ci est d'autant plus important qu'il relie l'ouest à l'est du pays sur plus de 300 kilomètres de Khemis-Miliana en passant par Boughezoul jusqu'à Bordj Bou-Arréridj. Le ministre a soutenu que le fait que le projet permette aux poids lourds, notamment, d'éviter la capitale, il assurera à ces derniers un gain de temps de même qu'il permettra la préservation du patrimoine autoroutier et, par ricochet, la diminution des charges d'entretien, a fait savoir l'APS, ajoutant que son importance réside

également dans le fait qu'il permettra le désenclavement de plusieurs localités qu'il traverse, et faisant remarquer qu'à hauteur de Boughezoul (Médéa), il assurera la jonction avec la RN 1, qui elle-même dessert le Grand Sud. Concernant la RN 1, qui s'étale sur plus de 800 kilomètres, le ministre a mis l'accent sur son caractère névralgique, faisant état que des travaux de dédoublement se poursuivent jusqu'aux frontières avec le Niger, en passant par Aïn-Salah et Tamanrasset, et il a noté qu'outre le fait qu'elle nous permet d'accéder à l'Afrique et aux pays voisins, cette route assurera le désenclavement de nombre de wilayas du pays par lesquelles elle passe.

B. M.-

TIPASA, PORT CENTRE D'EL-HAMDANIA

Indemnisations des expropriés

Une première tranche financière de 1,5 milliard de dinars a été affectée par les pouvoirs publics aux indemnisations des expropriés pour cause d'utilité publique dans le cadre du projet de réalisation du Port Centre d'El-Hamdania, à l'est de Cherchell (Tipasa), a annoncé le wali, Moussa Ghelâi. Cette première enveloppe, destinée aux indemnisations au titre de l'expropriation pour cause d'utilité publique, relative à l'implantation de ce méga-projet stratégique à l'échelle africaine, a déjà été versée au trésor de la wilaya de Tipasa, a indiqué M. Ghelâi dans un point de presse animé à l'occasion de la Journée nationale de la presse, ajoutant que plus de 300 familles devront être évacuées du site concerné.

"Nous avons déjà procédé, en coordination avec les services concernés, à la délimitation des assiettes foncières susceptibles d'accueillir le projet", a précisé le wali dans une déclaration à l'APS, signalant la préparation, en cours, des décisions d'indemnisation.

Le wali a tenu, à l'occasion, à rassurer les familles concernées, au nombre de 320 résidant sur le site destiné à l'implantation du projet, quant au fait que l'Etat prendra en charge leur relogement dans des logements décentes.

Il leur a aussi assuré qu'elles ne seront pas inquiétées durant les premières étapes de lancement de ce projet et que les pouvoirs publics "auront assez de temps" pour leur réaliser des logements.

Le barème des indemnisations sera soumis aux cours du marché a, par ailleurs, fait savoir le chef de l'exécutif, tout en assurant également aux familles, non détentrices d'actes de propriété,

qu'elles seront aussi prises en charge par l'Etat et qu'elles ne seront pas abandonnées à leur sort.

Dans une démarche prospective, la wilaya de Tipasa a localisé une assiette, dans le périmètre du port, pour l'implantation de logements destinés aux familles concernées par l'évacuation, a ajouté le wali, affirmant la prise en considération, selon les orientations du président de la République, de toutes les données, notamment celles relatives à la préservation de la stabilité des habitants.

S'agissant des vestiges archéologiques sis dans le périmètre du site du projet, le wali a réitéré l'accord engageant l'entreprise en charge du projet d'intégrer ces vestiges, sans leur porter atteinte, comme c'est le cas pour les vestiges découverts dans le métro d'Alger, à la place des Martyrs.

Un accord entre le ministère de tutelle et le même groupement d'entreprises stipule, également, le repêchage à titre gracieux de six chars de l'époque ottomane des fonds marins de la région, a révélé le wali.

Le chef de l'exécutif, qui a affirmé l'irréversibilité de la décision du lancement de ce projet sans pour autant donner une date pour ce faire, a annoncé, par ailleurs, des préparatifs, en cours, au niveau du ministère des Travaux publics en vue du lancement d'un avis d'appel d'offres international pour la révision de l'étude préliminaire du projet, suite à certaines réserves exprimées à son sujet.

Une assiette de près de 12 hectares a été affectée aux équipements du groupement d'entreprises en charge de la réalisation du projet, qui a déjà entamé l'acheminement

des installations vers le site.

En vertu d'un protocole d'entente conclu le 17 janvier 2016, ce méga-port sera construit par une société de droit algérien composée du Groupe public des services portuaires et de deux compagnies chinoises : CSCEC (China state construction corporation) et CHEC (China Harbour Engineering Company).

D'un coût de réalisation estimé à 3,3 milliards de dollars, cette infrastructure portuaire sera financée dans le cadre d'un crédit chinois à long terme.

En effet, le futur port d'El-Hamdania sera réalisé dans un délai de sept ans, mais sera progressivement mis en service dans quatre ans, avec l'entrée d'une compagnie chinoise, Shanghai Ports, qui assurera son exploitation, avait déclaré le directeur du commerce maritime et des ports au ministère des Transports lors de la signature de ce protocole d'entente. A noter que la réalisation de ce projet a été adoptée par le Conseil des ministres en décembre 2015, présidé par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika. Avec 20 mètres de tirant d'eau (hauteur de la partie immergée d'un bateau), ce port en eau profonde sera non seulement destiné au commerce national par voie maritime, mais aussi aux échanges à l'échelle régionale. En effet, la structure comptera 23 terminaux d'une capacité de traitement de près de 6,5 millions de containers/an, avec 25,7 millions de tonnes/an de marchandises. Ce qui l'habilite à devenir un véritable pôle de développement économique, après son raccordement programé aux réseaux ferroviaire et autoroutier, en plus d'une zone logistique de 2.000 hectares.

APS

MOSTAGANEM, ACTIVITÉ COMMERCIALE DE L'ENTREPRISE PORTUAIRE

Hausse des exportations à fin septembre 2017

L'activité commerciale de l'Entreprise portuaire de Mostaganem (EPM) a enregistré jusqu'au 30 septembre dernier une baisse des importations et une hausse des exportations, a indiqué la direction commerciale de cette entreprise.

PAR BOUZIANE MEHDI

Précisant que les importations ont atteint, durant la période précitée, 654.020 tonnes, soit une baisse de 18 % par rapport à la même période de l'année dernière, alors que les exportations sont passées de 14.375 tonnes en 2016 à 32.635 tonnes cette année, soit un taux de 127 %.

Avancés par le service des statistiques de l'Entreprise portuaire de Mostaganem, les chiffres démontrent une baisse de l'importation de céréales de 37 % (31.334 t), des produits pétroliers de 17 % (54.072 t), de matériaux de construction de 91 % (20.526 t), a affirmé l'APS, ajoutant que d'autre part, ils enregistrent une hausse des importations de semences de pomme de terre de 158% (50.173 t) et du bois de 56 % (34.636 t). Durant la même période, il a été procédé



à l'exportation de 633 tonnes de produits agricoles, dont la pomme de terre, les dattes et le poivron, ainsi que 166 t de couscous, 5.777 tonnes de matériel roulant, dont les élévateurs, 5.090 t d'argile entrant dans la fabrication de batteries et 3169 t d'hélium exportés vers des pays européens et africains. De même, l'activité des containers a connu une relance durant cette même période, soit pour les opérations d'importation ou exportation, où 11.106 ont

été déchargés et 7.027 chargés pour l'étranger.

L'année dernière, le volume global de l'activité de l'Entreprise portuaire de Mostaganem a atteint 1.005.894 tonnes avec une courbe ascendante des exportations de 20.192 tonnes de différentes marchandises et produits vers différentes destinations.

B.M.

MASCARA, IRRIGATION AGRICOLE

Exploitation des eaux de oued Chellif

Le ministre des Ressources en eau, Hocine Necib, a annoncé, fin octobre à partir de Mascara, le lancement d'une étude portant sur l'exploitation des eaux de oued Chellif dans l'irrigation agricole dans les wilayas de Mostaganem et Mascara.

Lors d'une visite d'inspection dans la wilaya, le ministre a souligné qu'une étude a été lancée pour exploiter les eaux de oued Chellif, alimentant Mostaganem, Arzew et Oran à travers le couloir MAO (exploité actuellement pour le transport d'eau de mer dessalée) pour l'irrigation des terres agricoles des wilayas de Mostaganem et de Mascara. Il a ajouté que le gouvernement axe sur l'augmentation de la superficie des terres irriguées pour accroître le rendement et améliorer la qualité, à travers le lancement d'un ensemble de mégaprojets, notamment ceux de réhabilitation des périmètres irrigués, de création de nouveaux, dont le périmètre de la plaine de Ghriss, dans la wilaya de Mascara, d'alimentation des populations en eau de mer dessalée et d'extension de l'utilisation des systèmes modernes d'irrigation économisant l'eau.

M. Necib a fait savoir que son département ministériel œuvre au lancement d'un projet en coopération avec l'Office national d'irrigation et de drainage pour la production de systèmes d'irrigation économisant l'eau à des fins non

économiques pour leur revente aux agriculteurs à des prix compétitifs.

Dans la commune d'Aïn-Frah, le ministre a donné le coup d'envoi du remplissage du barrage d'Oued-Taht, dont les travaux de réalisation ont atteint un taux de 95 % pour une capacité de stockage de 7 millions de mètres cubes et un coût de 2,8 milliards DA.

Une quantité de 2,5 millions m³ de cet ouvrage est destinée à alimenter les populations des communes de Oued-El-Abtal, Aïn-Frah et Sidi-Abdeldjebbar en eau potable, 1,5 million m³ à l'irrigation de 500 hectares du périmètre agricole irrigué Kechout, extensible à 1.000 ha.

Au barrage de Bouhanifia, Necib Hocine a lancé les travaux de réalisation d'une adduction de transfert d'eau de cette infrastructure vers le barrage de Fergoug sur une longueur de 37 km pour une durée de 30 mois, dotés d'une enveloppe de 10 milliards DA afin d'assurer la non-évaporation des eaux à cause de la canicule et empêcher le vol d'eau.

Le ministre a instruit la réalisation d'une étude portant sur le désenvasement du barrage de Bouhanifia qui a bénéficié d'un projet pour enlever 6 millions m³ de vase et augmenter sa capacité de stockage à 40 millions m³, dont les travaux ont été achevés, de même qu'une étude similaire pour le barrage de Fergoug en état d'envasement de 95%.

D'autre part, il a ordonné l'exploitation des puits pour l'irrigation agricole de la plaine de Ghriss directement après l'achèvement des travaux du premier tronçon du nouveau périmètre agricole alimenté à partir du barrage d'Ouzert.

Le ministre a insisté sur la livraison prochaine de la première tranche portant sur une superficie de 1.200 ha sur un total de 5.185 ha, pour pouvoir interdire aux agriculteurs, dont les terres se situent sur cette trajectoire, le fonçage et l'exploitation de puits en vue de protéger les nappes phréatiques du bassin de Ghriss et permettre leur régénération.

M. Necib a donné son accord, suite à des explications sur le projet d'alimentation des communes de la wilaya de Mascara en eau de mer dessalée pour fournir de l'eau aux communes d'El-Gaâda, Zahana et Chorfa en eau de mer dessalée à partir du réservoir de Araba, dans la wilaya d'Oran, passant par la commune de Oued-Tiêlat.

Le ministre a salué l'expérience de la wilaya de Mascara, la première du genre au niveau national, en matière de traitement des eaux usées destinées à l'irrigation à travers 19 stations, tout en affirmant que l'État œuvre au traitement de 60 % des eaux usées destinés à l'irrigation agricole et à la protection de l'environnement.

APS

BATNA

Création de 2 nouveaux périmètres agricoles

Deux nouveaux périmètres agricoles seront réalisés dans la ville de Bitam (wilaya de Batna) sur une superficie de 1.650 hectares, selon les services de la wilaya. Cette décision, prise par le wali, Abdelkhalek Sayouda, lors d'une réunion tenue jeudi au siège de la wilaya, vise à créer de nouveaux postes d'emploi permanents, diversifier les sources de richesses, en plus de l'augmentation de la production agricole locale pour atteindre une autonomie sur les plans local et national, a indiqué cette même source.

L'objectif, a-t-on fait savoir, est également de réfléchir à l'exportation étant donné que Batna est une wilaya à vocation agricole par excellence, recelant des potentialités naturelles qui la destinent à devenir un "pôle agricole pilote".

Dans ce contexte, une commission mixte composée des directeurs des Domaines, des services agricoles (DSA), du Cadastre, de la Conservation des forêts et l'Office national des terres agricoles (Onta) sera constituée pour effectuer des sorties sur le terrain et recenser les surfaces agricoles susceptibles d'être exploitées dans cette région connue pour son activité agricole, a-t-on précisé. Le chef de l'exécutif local a insisté, par ailleurs, sur la nécessité d'assainir les terres appartenant à l'Etat de l'exploitation anarchique et illégale, rappelant au cours de cette rencontre à laquelle ont assisté les directions concernées que d'autres réunions de coordination seront organisées de façon périodique pour redynamiser le dossier de l'investissement agricole dans la wilaya, a-t-on encore ajouté.

ORAN

Rencontre internationale sur le traitement de la douleur

Le traitement de la douleur sera au centre des deuxièmes Journées internationales de l'éthique médicale prévues les 25 et 26 novembre prochains à Oran, selon les organisateurs. "Plus de 200 spécialistes algériens et étrangers prendront part à cette édition ayant pour objectif d'améliorer la prise en charge des malades", a indiqué, à l'APS, le Pr Khaled Layadi, président du comité d'organisation.

Une quarantaine de communications sont programmées à cette occasion et devront aborder les deux formes de douleur, aiguë et chronique, a expliqué Pr Layadi, également chef du service de médecine physique et de réadaptation fonctionnelle du Centre hospitalo-universitaire d'Oran (CHUO).

"Le but de ces échanges consiste à mieux cerner les mécanismes propres au déclenchement et à l'évolution de la douleur et ce, sous un angle global associant les champs biomédical, psychologique et social", a-t-il indiqué.

La rencontre est initiée en partenariat avec l'Observatoire du handicap, de la réadaptation et de l'éthique en santé (OHRES), nouvelle société savante basée à Oran, présidée par le Pr Layadi.

La première édition de ces journées, tenue en novembre 2016 à Oran, avait été consacrée au thème "L'éthique médicale et les situations de handicap".

APS

KENYA

2 morts pendant la dispersion d'une manifestation

Deux personnes ont été tuées vendredi lorsque la police kényane est intervenue pour disperser des partisans de l'opposition qui acclamaient leur leader, Raila Odinga, pendant son trajet entre l'aéroport de Nairobi et le centre-ville de la capitale kényane.

La police a tiré des grenades lacrymogènes et au canon à eau sur le convoi de l'ancien candidat à l'élection présidentielle, de retour d'un voyage aux Etats-Unis, pour tenter de l'empêcher de poursuivre sa route, montrent des images diffusées à la télévision. Des manifestants ont riposté en lançant des pierres sur les forces de l'ordre. Au moins deux véhicules ont été incendiés, d'après les images télévisées.

Les décès sont survenus pendant des échauffourées sur l'une des principales routes menant au quartier d'affaires de Nairobi, a rapporté un photographe.

Les porte-paroles de la police kényane n'ont pas répondu aux sollicitations de Reuters.

Raila Odinga a appelé à la « résistance nationale » pour protester contre le résultat de l'élection présidentielle du 26 octobre, remportée par le président sortant Uhuru Kenyatta mais boycottée par l'opposition.

ALLEMAGNE

L'Arabie saoudite rappelle son ambassadeur à Berlin

"L'Arabie saoudite a décidé de rappeler son ambassadeur en Allemagne pour consultations et va remettre une lettre à l'ambassadeur d'Allemagne auprès du royaume protestant contre ces déclarations malencontreuses et injustifiées", a indiqué un porte-parole du ministère saoudien des Affaires étrangères.

Peu avant de quitter Ryad pour Paris, le Premier ministre libanais démissionnaire Saâd Hariri a affirmé, dans un tweet adressé au ministre allemand des Affaires étrangères, Sigmar Gabriel, qu'il ne lui était pas interdit de quitter l'Arabie saoudite. "Dire que je suis retenu en Arabie saoudite et (qu'il m'est) interdit de quitter le pays est un mensonge. Je suis en route pour l'aéroport", a-t-il écrit.

M. Hariri a quitté, samedi, l'Arabie saoudite pour se rendre en France deux semaines après sa démission et d'intenses spéculations sur sa liberté de mouvement.

Judi, M. Gabriel a déclaré lors d'une conférence de presse à Berlin avec son homologue libanais Gebran Bassil que "le Liban risque de retomber dans de graves confrontations politiques et peut-être militaires. Afin de prévenir ceci, nous avons en particulier besoin du retour du Premier ministre actuel", a-t-il souligné, en estimant que le Liban "ne doit pas devenir un jouet de [...] la Syrie, de l'Arabie saoudite ou d'autres".

"Ces déclarations sont hasardeuses, basées sur des informations erronées et ne servent la stabilité dans la région", a commenté le porte-parole du ministère saoudien des Affaires étrangères, cité par l'agence SPA.

Agences

CATALOGNE

Emprisonnés ou exilés, les indépendantistes se présentent aux élections

Carles Puigdemont, qui comparaitra le 4 décembre devant un juge belge chargé d'examiner le mandat d'arrêt émis contre lui par Madrid, pilotera la campagne depuis la Belgique.



C'est en Belgique en effet que le dirigeant séparatiste Carles Puigdemont commencera à faire campagne pour les élections régionales qui se tiendront en Catalogne, le 21 décembre. Ainsi en a décidé la justice belge en reportant au 4 décembre sa décision sur le mandat d'arrêt émis par l'Espagne contre lui et quatre de ses anciens ministres pour avoir organisé, le 1^{er} octobre, un référendum illégal d'autodétermination.

La Chambre du conseil du tribunal de Bruxelles, une instance d'instruction n'a, comme prévu, pas pris de décision immédiate. Le juge unique a écouté le procureur réclamer l'exécution du mandat et fixé la suite des débats au 4 décembre, un jour avant le début de la

campagne électorale catalane. Et c'est donc à ce moment-là que les avocats des cinq anciens responsables catalans plaideront. Ils maintiennent que leurs clients sont la cible d'une accusation à caractère politique et non pénale et qu'ils ne peuvent dès lors être remis à la justice espagnole.

L'audience, qui s'est déroulée à huis clos, n'a duré qu'une heure, permettant seulement au représentant du parquet d'indiquer qu'il avait posé des questions complémentaires aux autorités espagnoles. Celles-ci étaient, selon lui, rendues nécessaires par le contenu du mandat ; elles portaient notamment sur les conditions de détention en Espagne.

Evitant la nuée de journalistes, notamment espagnols, les cinq responsables catalans et leurs défenseurs étaient entrés par une porte dérobée. A l'issue de ces premiers débats, des avocats ont déclaré que, comme le veut la pratique, ils répondraient par écrit aux arguments du ministère public et plaideraient ensuite.

Selon eux, le procureur a signifié qu'il ne retenait pas le motif de corruption invoqué par Madrid, et que la rébellion et la sédition, également évoquées dans le mandat, pouvaient être qualifiées, en droit belge, de coalition de fonctionnaires et de détournements par fonctionnaires.

CHILI

Élections présidentielles et législatives hier

Les électeurs devront, notamment, désigner un successeur à la présidente sortante, Michelle Bachelet, qui ne peut pas se représenter. L'ancien président libéral et milliardaire, Sebastian Piñera, est donné favori du premier tour. Les électeurs de gauche souhaitent, quant à eux, tourner la page des affaires liées à l'actuelle présidente.

La nouvelle génération de votants veut en finir avec les partis traditionnels à la

présidentielle et aux législatives de ce dimanche. Et tourner la page de l'ère Michelle Bachelet, minée par les affaires.

Avec un changement majeur : pour la première fois, le pays élira ses députés selon un nouveau système, plus proportionnel et ouvert que l'ancien, qui empêchait les petits partis d'émerger. Le Frente Amplio pourrait obtenir une dizaine de sièges au Parlement (sur

155), contre trois actuellement. Ce sera plus dur pour la présidentielle : la leader de Frente Amplio, Beatriz Sánchez, est donnée derrière le candidat de la Nouvelle majorité, Alejandro Guillier, qui brigue la succession de Michelle Bachelet. Et c'est le milliardaire Sebastian Piñera, président de droite de 2010 à 2014, qui caracole largement en tête.

ZIMBABWE

Des milliers de manifestants réclament le départ de Robert Mugabe

Alors que les tractations continuent pour qu'il quitte le pouvoir, Robert Mugabe est désormais appelé à démissionner par la rue. Des milliers de Zimbabwéens ont manifesté dans la capitale, Harare, samedi 18 novembre, pour demander le départ du président zimbabwéen, progressivement lâché par ses plus fidèles alliés. Ces manifestations ont débuté dans la matinée pacifiquement, clôturèrent une semaine de crise politique inédite au Zimbabwe, où l'armée a pris le contrôle du pays et assigné à résidence le chef de l'État, au pouvoir depuis 1980. En milieu de journée, des militaires lourdement armés ont stoppé des milliers de manifestants qui se dirigeaient vers le palais présidentiel à Harare pour demander le départ du chef de l'État Robert

Mugabe. Les manifestants se sont assis sur la chaussée, en signe de protestation, à quelque 200 mètres du palais présidentiel, a constaté un journaliste de l'AFP. "Trop, c'est trop, Mugabe doit partir", "Repose en paix, Mugabe", "Non à la dynastie Mugabe", pouvait-on lire sur des pancartes des manifestants euphoriques. "On a attendu trop longtemps ce jour", a expliqué l'une des manifestantes, Emma Muchenje, dans un concert de klaxons assourdissant. "Ce sont des larmes de joie. J'ai attendu ce jour toute ma vie", s'est réjoui Frank Mutsindikwa, un homme brandissant un drapeau zimbabwéen.

L'intervention de l'armée représente un tournant dans le long règne de Robert Mugabe, marqué par la répression de

toute opposition et une grave crise économique. Environ 90 % de la population active sont au chômage. "J'ai 30 ans. Imaginez-vous. Je n'ai jamais travaillé, et cela à cause du régime Mugabe. Donc, on demande du changement", a déclaré Kelvin Shonhiwa, un manifestant. Les manifestants ont répondu à l'appel des anciens combattants du pays – acteurs incontournables de la vie politique – et de mouvements de la société civile, dont le mouvement ThisFlag du pasteur Ewan Mawarire, un des acteurs-clés d'une fronde anti-Mugabe réprimée en 2016 par les forces de sécurité. La mobilisation était appuyée par l'armée, qui a pris cette semaine le contrôle du pays.

Agences

La réalité de la sphère informelle en Algérie

Le ministère du Commerce avait confié en 2014/2015, selon l'APS, au Pnud, une étude sur la sphère informelle, qui représenterait 45 % de la superficie économique. Le ministre du Commerce l'avait évalué en 2012 à plus de 50 milliards de dollars, la Banque d'Algérie et une enquête de l'ONS à plus de 40 % de la masse monétaire en circulation.



**Un front citoyen contre ceux
qui prédisent la désintégration
de l'Algérie**

La réalité de la sphère informelle en Algérie



Le ministère du Commerce avait confié en 2014-2015, selon l'APS, au Pnud, une étude sur la sphère informelle qui représenterait 45 % de la superficie économique. Le ministre du Commerce l'avait évaluée en 2012 à plus de 50 milliards de dollars, la Banque d'Algérie et une enquête de l'ONS à plus de 40 % de la masse monétaire en circulation.

PAR ABDERRAHMANE MEBTOUL*

L'ex-ministre des Finances, Benkhalfa, quant à lui, l'avait évalué dans un entretien à une télévision privée entre 40 et 50 milliards de dollars en 2016. L'ex-Premier ministre, Abdelmalek Sellal a donné le montant de 37 milliards de dollars "flach AP" (aux données banque d'Algérie). Contredisant tous les organes officiels, tandis qu'en septembre 2017, le Premier ministre, Ahmed Ouyahia annonce, un autre montant 17 milliards de dollar, soutenu par un ex-ministre, Amar Tou, sans apporter les arguments valables, dans une allégeance pour le premier ministre actuel, tout en défendant le financement non conventionnel, sans le relier au cadre macro-économique et macro-social. Cette cacophonie au niveau officiel, est d'une extrême gravité car sans système d'information fiable aucune prévision et politique économique cohérente n'est possible les pertes pouvant se chiffrer en milliards de dollars. Car l'information qui en ce XXI^e siècle n'est plus le quatrième pouvoir avec la percée de la théorie de l'intelligence économique mais le pouvoir lui-même. Ayant eu à diriger une étude sur la sphère informelle pour l'Institut français des relations internationales (Ifri) nous avions recensé quatre méthodes de calculs, chaque mode donnant un montant différent avec un écart de 20/30 %.

Comment dès lors expliquer l'écart énorme de 20 milliards de dollars donné par deux Premiers ministres à une année d'intervalle ? Comment expliquer ce faible montant en contradiction avec la majorité des rapports de précédents gouvernements de 2000 à juin 2017 qui ont montré une faible bancarisation de l'économie ? Et pour rappeler la dure réalité économique, le square port Saïd le 24 septembre 2017 anticipant les effets inflationnistes de la politique de financement non conventionnel, le dinar a été coté à 200 dinars un euro. Dès lors, comment vouloir mener une bonne politique socio-économique.

1.- Comment définir la sphère informelle ?

Le concept de "secteur informel" apparaît pour définir toute la partie de l'économie qui n'est pas réglementée par des normes légales. En marge de la législation sociale et fiscale, elle a souvent échappé à la Comptabilité nationale et donc à toute régulation de l'État, encore que récemment à l'aide de sondages, elle tend à être prise en compte dans les calculs du taux de croissance et du taux de chômage. Il y a lieu de différencier la sphère informelle productive qui crée de la valeur de la sphère marchande spéculative qui réalise un transfert de valeur. L'économie informelle est, donc, souvent qualifiée de "parallèle, souterraine, marché noir et tout cela renvoie au caractère dualiste de l'économie", une sphère qui travaille dans le cadre du droit et une autre sphère qui travaille dans un cadre de non droit, étant entendu que le droit est défini par les pouvoirs publics en place. Pour les économistes qui doivent éviter le jargonisme, dans chacune de ces cas de figure, nous assistons à des logiques différentes tant pour la formation du salaire et du rapport salarial, du crédit et du taux d'intérêt qui renvoient à la nature du régime monétaire dualiste. La formation des prix et des profits dépendent dans une large mesure de la forme de la concurrence sur les différents marchés, la différenciation du taux de change officiel et celui du marché parallèle, de leur rapport avec l'environnement international (la sphère informelle étant en Algérie mieux insérée au marché mondial que la sphère réelle) et en dernier lieu leur rapport à la fis-

calité qui conditionne la nature des dépenses et recettes publiques, en fait par rapport à l'État, le paiement de l'impôt direct étant un signe d'une plus grande citoyenneté, les impôts indirects étant injuste par définition puisque étant supportés par tous les citoyens riches ou pauvres.

Aussi, l'économie informelle est réglée par des normes et des prescriptions qui déterminent les droits et les obligations de ses agents économiques ainsi que les procédures en cas de conflits ayant sa propre logique de fonctionnement qui ne sont pas ceux de l'État, nous retrouvant devant un pluralisme institutionnel/juridique contredisant le droit traditionnel enseigné aux étudiants d'une vision moniste du droit. En fait, pour une analyse objective et opérationnelle, on ne peut isoler l'analyse de la sphère informelle du mode de régulation mis en place c'est-à-dire des institutions et en Algérie. L'extension de la sphère informelle est proportionnelle au poids de la bureaucratie qui tend à fonctionner non pour l'économie et le citoyen mais en s'autonomisant en tant que pouvoir bureaucratique. Dans ce cadre, il serait intéressant d'analyser les tendances et des mécanismes de structuration et restructuration de la société et notamment des zones urbaines, sub-urbaines et rurales face à la réalité économique et sociale des initiatives informelles qui émergent impulsant une forme de régulation

humaines disponibles et des besoins des utilisateurs, en particulier les décideurs politiques participant à la prise de décisions économiques. Nous avons l'approche directe ou microéconomique fondée sur des données d'enquêtes elles-mêmes basées sur des réponses volontaires, de contrôle fiscal ou de questionnaires concernant tant les ménages que les entreprises.

2.- Méthodes de calcul pour mesurer le montant de la sphère informelle

Plusieurs approches peuvent être utilisées pour évaluer l'activité dans le secteur informel. Là où les approches choisies dépendront des objectifs poursuivis, qui peuvent être très simples, comme obtenir des informations sur l'évolution du nombre et des caractéristiques des personnes impliquées dans le secteur informel, ou plus complexes, comme obtenir des informations détaillées sur les caractéristiques des entreprises impliquées, les principales activités exercées, le nombre de salariés, la génération de revenus ou les biens d'équipement. Le choix de la méthode de mesure dépend des exigences en termes de données, de l'organisation du système statistique, des ressources financières et

humaines disponibles et des besoins des utilisateurs, en particulier les décideurs politiques participant à la prise de décisions économiques. Nous avons l'approche directe ou microéconomique fondée sur des données d'enquêtes elles-mêmes basées sur des réponses volontaires, de contrôle fiscal ou de questionnaires concernant tant les ménages que les entreprises.

Elle peut aussi être basée sur la différence entre l'impôt sur le revenu et le revenu mesuré par des contrôles sélectifs. Nous avons l'approche indirecte ou macroéconomique basée sur l'écart dans les statistiques officielles entre la production et la consommation enregistrée. On peut ainsi avoir recours au calcul des écarts au niveau du PIB (via la production, les revenus, les dépenses ou les trois), de l'emploi, du contrôle fiscal, de la consommation d'électricité et de l'approche monétaire. Les méthodes directes sont de nature microéconomique et basées sur des enquêtes ou sur les résultats des contrôles fiscaux utilisés pour estimer l'activité économique totale et ses composantes officielles et non officielles. Les méthodes indirectes sont de nature macroéconomique et combinent différentes variables économiques et un ensemble d'hypothèses pour produire des estimations de l'activité économique. Elles sont basées sur l'hypothèse selon laquelle les opérations dissimulées utilisent unique-

ment des espèces ; ainsi, en estimant la quantité d'argent en circulation, puis en retirant les incitations qui poussent les agents à agir dans l'informalité (en général les impôts), on devrait obtenir une bonne approximation de l'argent utilisé pour les activités informelles. Les méthodes basées sur les facteurs physiques utilisent les divergences entre la consommation d'électricité et le PIB. Cette méthode a ses limites car elle se fonde sur l'hypothèse d'un coefficient d'utilisation constant par unité du PIB qui ne tient pas compte des progrès technologiques. Enfin, nous avons l'approche par modélisation développée par Frey et Weck et approfondie par Laurent Gilles, qui consiste à utiliser le modèle des multiples indicateurs - multiples causes (MIMIC) pour estimer l'indice de l'économie informelle. Cette approche présuppose l'existence de plusieurs propagateurs de l'économie informelle incluant la lourdeur de la réglementation gouvernementale et l'attitude sociétale envers la bonne gouvernance. En fait, pour une analyse objective et opérationnelle, on ne peut isoler l'analyse de la sphère informelle du mode de régulation mis en place c'est-à-dire des institutions et en Algérie.

3.- Quel est le poids et l'évolution de la sphère informelle en Algérie ?

Les plus grosses fortunes en Algérie ne sont pas forcément dans la sphère réelle mais au niveau de la sphère informelle notamment marchande avec une intermédiation informelle à des taux d'usure. Ici existe des données contradictoires, le Premier ministre a annoncé 37 milliards de dollars et l'ex ministre des Finances dans plusieurs déclarations publiques entre 40/50 milliards de dollars. Selon Deborah Harold, enseignante américaine de sciences politiques à l'université de Philadelphie et spécialiste de l'Algérie, se basant sur des données de la banque d'Algérie de 2012, l'économie informelle brasserait 40/50 % de la masse monétaire en circulation. Ces données étaient corroborées par un document du ministère du Commerce algérien de 2012 pour qui existeraient 12 000 sociétés écrans avec une transaction qui avoisinerait 50 milliards de dollars. Le ministère du Commerce avait confié en

2014/2015 selon l'APS au Pnud une étude sur la sphère informelle qui représenterait 45 % de la superficie économique. Selon l'ONS l'économie informelle représente selon les chiffres officiels près de 45 % du Produit intérieur brut (PIB), ce qui correspond à une valeur de près de 125 milliards de dollars. Dans le même contexte, les conclusions de l'étude réalisée par l'Office national des statistiques (ONS) indiquent que l'économie informelle employait 1,6 million de personnes en 2001, contre 3,9 millions en 2012. Ces effectifs sont constitués de 45,6 % de la main-d'œuvre totale non agricole, dont 45,3 % dans le commerce et les services, 37 % dans la filière bâtiment et travaux publics et 17 % dans les activités manufacturières. Quelle a été l'évolution entre 2012 et 2017 ? L'ex ministre des Finances Benkhalfa l'avait évalué dans un entretien à une télévision privée entre 40 et 50 milliards de dollars et en 2016. L'ex-Premier ministre Abdelmalek Sellal a donné le montant de 37 milliards de dollars (flach APS) en se référant selon ses dires aux données de la banque d'Algérie.

En septembre 2017 le Premier ministre donne un autre montant 17 milliards de dollars. Un ex ministre en mal de publicité, sans apport d'arguments valables, je le citerai Amar Tou, sans peut être connaître le sujet tout en défendant le financement non conventionnel sans le relier au cadre macro-économique et macro-social, n'ayant certainement pas visité la maison Algérie minimise l'importance de la sphère informelle. Comment également expliquer ce faible montant en contradiction avec la majorité des rapports de précédents gouvernements de 2000 à juin 2017 qui ont montré une faible bancarisation de l'économie ? D'une manière générale, il s'agit d'expliquer clairement pourquoi les dernières mesures tant des chèques que de l'obligation de déposer l'argent de la sphère informelle obligatoirement au niveau des banques algériennes qui sont actuellement de simples guichets administratifs, ignorant le fonctionnement de la société algérienne ont eu un impact très limité renvoyant toujours à la confiance et au fonctionnement global de la société.

Un front citoyen contre ceux qui prédisent la désintégration de l'Algérie

On ne saurait partager ce pessimisme ambiant. Pour éviter les impacts dramatiques de la crise de 1986 due à la chute brutale du cours des hydrocarbures, s'imposent de profondes réformes structurelles, évitant les replâtrages conjoncturels. Depuis une année, pour bon nombre d'analystes internationaux suivis malheureusement par certains politiques algériens, l'Algérie serait au bord de l'effondrement économique avec des incidences sociales et politiques, mettant en garde les gouvernements du pourtour méditerranéen et notamment la France à ce que des milliers d'Algériens débarquent chez eux, flux bien plus important que ceux qu'ils connaissent actuellement. Ainsi 2018-2020 pourrait marquer le début du délitement de l'État algérien. Comme je l'ai démontré récemment (2016-2017) dans deux interviews à deux organes de presse étrangers importants dont *L'American Herald Tribune* (USA) et la *tribune.FR* (France), je ne saurais partager ce pessimisme ambiant. Pour éviter les impacts dramatiques de la crise de 1986 due à la chute brutale du cours des hydrocarbures, s'imposent de profondes réformes structurelles, évitant les replâtrages conjoncturels. A ce titre, la mobilisation de toutes les Algériennes et Algériens sans exception, la visibilité et la cohérence au sein d'une planification stratégique face tant aux

nouvelles mutations locales et mondiales deviennent un impératif de sortie de crise afin de démentir ce scénario

Les axes stratégiques

Privilegions les intérêts supérieurs de l'Algérie, l'efficacité et non la distribution de postes de ministres s'assimilant à des récompenses au moyen de la distribution de la rente. Un ministre est avant tout responsable de la politique générale de son ministère, et selon la déontologie politique, il est responsable de toute action de ses collaborateurs, positive ou négative. Force est de constater une confusion des rôles, personne ne se sentant responsable, certains ignorant ou faisant semblant d'ignorer le fonctionnement de leur secteur.

Et en cas de mauvaise gestion ou de scandales financiers relatés par la presse (renvoyant à une justice indépendante), ils font retomber toute la responsabilité sur leurs collaborateurs, expliquant d'ailleurs la démotivation de la majorité des cadres. Or, la responsabilité est collective. Combien d'expériences montrent qu'un gouvernement n'est pas fait pour être obligatoirement populaire, mais doit avoir une vision stratégique d'optimisation de la fonction objective stratégique, pour notre cas l'Algérie hori-

zon 2020-2030, afin de réaliser la transition d'une économie totalement rentière à une production et exportation hors hydrocarbures de segments productifs au sein des valeurs internationales. Certes, on doit concilier efficacité économique et une profonde justice sociale, mais sans populisme, une nation ne partageant en principe que ce qui a été préalablement produit, la rente des hydrocarbures donnant des taux de croissance, de chômage et d'inflation biaisés. Pour cela, il y a urgence de créer de grands départements au niveau de la présidence de la République traçant les axes stratégiques, étant dans un régime semi-présidentiel, ainsi sous réserve d'objectifs stratégiques précis, le regroupement de ministères, certains ministères se télécopiant, avec des secrétariats d'Etat techniques ainsi qu'une vision décentralisée de la gestion des collectivités locales. En effet, un regroupement des ambassades, excepté pour des pays avec qui l'Algérie entretient d'importantes relations commerciales, devrait rentrer dans cette réorganisation. Afin de rapprocher l'État du citoyen, il s'agit de s'orienter vers une nouvelle organisation locale, une véritable décentralisation autour de pôles socio-économiques régionaux à ne pas confondre avec l'avatar dangereux du régionalisme qui doit avoir pour conséquence un meilleur gouvernement réel ressenti comme tel par la

population, l'argument de base résidant dans la proximité géographique. Cela signifie qu'il existe une solution locale aux problèmes locaux et que celle-ci est nécessairement meilleure qu'une solution nationale. Car une centralisation à outrance, favorise un mode opératoire de gestion autoritaire des affaires publiques, une gouvernance par décrets, c'est-à-dire une gouvernance qui s'impose par la force et l'autorité loin des besoins réels des populations et produit le blocage de la société. Les expériences historiques montrent clairement que si la centralisation a été nécessaire dans une première phase, elle a atteint vite ses limites et que ce sont les pays qui ont développé des décentralisations réelles et non des déconcentrations, synchronisant gouvernance centrale et locale, qui ont le mieux réussi leur développement.

L'APC comme élément fédérateur

Le pays le plus décentralisé au monde ce sont les Etats-Unis d'Amérique. Après la "commune-Providence" du Tout-État, l'heure est au partenariat entre les différents acteurs de la vie économique et sociale, à la solidarité, à la recherche de toutes formes de synergie et à l'ingénierie territoriale. C'est dans ce contexte, que la commune doit apparaître comme un élément fédérateur de toutes les initiatives qui parti-

cipent à l'amélioration du cadre de vie du citoyen, à la valorisation et au marketing d'un espace. L'aménagement du territoire devra répondre aux besoins des populations en quelque lieu qu'elles se trouvent et assurer la mise en valeur de chaque portion de l'espace où elles sont installées. Je pense que la structure la plus appropriée pour la dynamique tant du développement national que local, c'est la Chambre de commerce régionale qui regrouperait les appareils d'État central et local, la société civile représentative, en tant que régulateur, les entreprises publiques-privées, les banques, les centres de formation professionnelle, et les universités-centres de recherche. C'est ainsi que l'Algérie saura éviter le scénario dramatique des impacts de la crise de 1986. La pleine réussite des réformes proposées, processus complexe éminemment politique, implique de dépasser les positions partisans étroites et de poser le rôle de l'État régulateur stratégique et son articulation avec le marché, ce qui renvoie au mode de gouvernance tant local que national. L'on devra réaliser la symbiose efficacité économique et une très profonde justice sociale par une lutte contre la corruption et les rentes spéculatives, par de nouveaux mécanismes de régulation, loin des règlements de comptes inutiles sources de tensions. L'Algérie doit s'adapter aux

enjeux de la mondialisation, l'espace euro-méditerranéen et africain étant son espace naturel, surtout que la mondialisation processus irréversible comme vient de le déclarer en ce mois de novembre 2017, le président chinois, préfigure un bouleversement géostratégique politique, militaire, social, culturel et économique important. Cette adaptation est inséparable d'un État de droit et de la démocratie tenant compte de notre anthropologie culturelle, de l'économie de marché concurrentielle humanisée, loin de tout monopole, du respect du droit de l'homme, de la promotion de la condition féminine. L'Algérie a toutes les potentialités pour devenir un pays pivot, nécessitant une dynamisation de la production et exportations hors hydrocarbures dans le cadre des valeurs internationales.

Il est admis tant par les observateurs internationaux que nationaux sérieux que le développement de l'Algérie est possible sous réserve d'une bonne gouvernance et d'une réorientation de l'actuelle politique socio-économique axée essentiellement sur les infrastructures alors que la dynamique du développement repose sur des institutions centrales et locales crédibles, débureaucratisées, l'entreprise et son fondement l'économie de la connaissance. Aussi, j'invite le pouvoir algérien et l'opposition à oublier leurs différends

et tous les patriotes, afin de démentir le sombre scénario, qu'il y a lieu de ne pas prendre à la légère, qu'aucun patriote algérien ne souhaite.

Le discours de vérité est que la situation socio-économique est certes difficile, mais pas insurmontable. On mobilise au niveau d'une nation, au niveau local et au niveau des institutions et entreprises par la concertation et le dialogue productif permanent, personne n'ayant le monopole de la vérité. Les discours récents contradictoires de la peur et de la sinistrose qui ont eu un impact négatif sur l'image de l'Algérie tant au niveau national qu'international et l'immobilisme donneraient alors raison à ceux qui espèrent la désintégration de l'Algérie. Pour terminer comme je viens de le rappeler récemment, lors de la commémoration du 50^e anniversaire de la création de l'université d'Oran sous le haut patronage de Son Excellence, Abdelaziz Bouteflika, président de la République, sans la modalisation de la cité et le savoir, aucun développement de l'Algérie n'est possible surtout à l'aube de la quatrième révolution économique mondiale, ni une gestion efficace tant des institutions que des entreprises publiques que privées.

Dr A. M., professeur des universités, expert international

FRANCE

Le groupe sidérurgique Ascometal proche du dépôt de bilan



Le groupe sidérurgique français Ascometal, en grandes difficultés financières, devrait déposer son bilan en début de semaine prochaine, en vue de son placement en redressement judiciaire, ont indiqué samedi des sources concordantes, confirmant une information du Figaro.

Le fabricant d'aciers spéciaux (pour la mécanique, l'automobile, l'industrie des hydrocarbures) qui emploie près de 1.550 salariés, devrait "se déclarer en cessation de paiement dans les prochains jours" auprès du tribunal de grande instance de Strasbourg, a déclaré à l'AFP Cyril Brand, élu CFDT de l'entreprise. Selon le responsable syndical, cette procédure judiciaire, synonyme d'un

dépôt de bilan, pourrait être engagée dès lundi. Ascometal devrait être placée dans la foulée en redressement judiciaire, l'objectif étant de trouver "un repreneur sérieux" pour l'entreprise, a-t-il ajouté.

Selon une source proche du dossier, cette nouvelle a été annoncée par la direction vendredi en comité central d'entreprise (CCE). "Il y a encore des discussions" avec les partenaires,

notamment "sur le calendrier", a toutefois précisé cette source.

La direction d'Ascometal, entreprise détenue par un consortium d'investisseurs majoritairement français, et qui possède des sites sidérurgiques à Hagondange (Moselle), Dunkerque (Nord) et Fos-sur-Mer (Bouches-du-Rhône), n'avait pas pu être jointe samedi midi pour confirmer l'information.

CONGO B.

Appui financier chinois de 6 millions en faveur des déplacés du Pool

L'appel de fonds lancé en juillet dernier par le gouvernement congolais et ses partenaires, en vue d'assurer une assistance humanitaire d'urgence aux milliers de déplacés dans le Pool, commence à apporter ses fruits. La Chine a annoncé vendredi 17 novembre l'octroi d'une aide de 6 millions de dollars américains (3 milliards de FCFA) qui sera gérée à parts égales par deux agences de l'Onu installées au Congo.

Cette aide de la Chine représente le quart du montant global (24 millions de dollars) sollicité par le Congo et ses partenaires pour assister les personnes en détresses dans le Pool. Pour l'ambassadeur de Chine au Congo, Xia

Huang, qui a annoncé le décaissement de ladite aide, c'est dans le malheur qu'on reconnaît ses vrais amis :

« Quand un ami se trouve en situation difficile, il faut essayer de le comprendre au mieux, d'évaluer et d'analyser ses difficultés, puis de voir dans quelle mesure vous pouvez venir à son aide », a déclaré le diplomate chinois.

Sur le terrain les six millions de dollars de la Chine seront gérés par deux agences onusiennes. « Pour le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés, il s'agit d'assurer la protection, les abris et les articles ménagers. Nous allons (grâce à la Chine) faire l'achat de ces articles et continuer à les distribuer », a indiqué Cyr

Modeste Kouamé, représentant du HCR. « Concrètement nous allons acheter des produits alimentaires. Nous avons plus de 2 300 tonnes de produits alimentaires qui seront distribués au niveau du Pool grâce à la contribution chinoise », a assuré de son côté Jean Martin Bauer, représentant du PAM.

Le nombre de personnes nécessitant une assistance dans le Pool est estimé à 138 000, mais Antoinette Dinga Dzondo, la ministre congolaise en charge de l'Action humanitaire, est convaincue que les déplacés sont en perpétuelle augmentation.

Candidat malheureux (arrivé officiellement en deuxième position) lors de

la dernière présidentielle contestée de mars 2016 au Congo, l'opposant Guy Brice Parfait Kolélas a estimé vendredi que le Pool était devenu comme une résurgence des cellules cancéreuses.

« La résolution définitive du problème du Pool commande la mise en place d'une Commission justice, vérité et réconciliation, qui serait simplement un appendice de la Commission justice-paix-réconciliation à mettre au niveau national. » Il a également demandé au gouvernement de prendre sa responsabilité dans cette tragédie nationale.

BOURSE DE PARIS

Elle finit en baisse

La Bourse de Paris a fini en léger recul mercredi (-0,27 %), ne parvenant pas à redresser la barre pour la huitième séance d'affilée, en raison notamment des inquiétudes liées à la réforme fiscale américaine.

L'indice CAC 40 a perdu 14,33 points à 5.301,25 points dans un volume d'échanges de 3,8 milliards d'euros. La veille, il avait terminé en repli de 0,49

%. Après une ouverture en léger reflux, la cote parisienne a accentué un temps ses pertes, passant même brièvement sous les 5.300 points pour revenir en fin de séance à un recul plus modéré. "Les marchés européens sont passés d'un excès de pessimisme en fin d'été à une hausse très rapide et depuis un peu plus d'une semaine ils reviennent en quelque sorte sur terre", a résumé auprès de

l'AFP Françoise Rochette, responsable de l'allocation d'actifs chez Mandarin Gestion. En Europe, "la macroéconomie et les résultats d'entreprises ont été au rendez-vous", mais une fois ces bonnes nouvelles intégrées, "les marchés ont manqué de catalyseurs pour aller plus haut", a-t-elle complété.

"A l'inverse, comme il y a un peu d'inquiétude sur des dettes de moins bonne

qualité" comme par exemple au Venezuela, "les investisseurs ont diminué la voilure sur les actifs risqués", selon elle. Et les questions autour des contours et les délais d'adoption de la réforme fiscale ont également pesé, a-t-elle ajouté. La réforme fiscale promise par le président américain Donald Trump est actuellement en discussion au Sénat.

Agences

CHINE

Le pays enregistre une chute des investissements à l'étranger

Les investissements chinois à l'étranger ont très sensiblement diminué depuis le début de l'année. Signe de l'efficacité de la politique lancée fin 2016 par les autorités de Pékin pour lutter contre la fuite des capitaux.

Depuis janvier, les investissements chinois à l'étranger ont reculé de 40 % à 86 milliards de dollars, alors qu'en 2016, ils étaient en forte progression et atteignaient 170 milliards de dollars.

C'est le résultat de la lutte engagée par le gouvernement contre les investissements massifs des grands groupes chinois dans le sport, l'hôtellerie et le divertissement, des opérations jugées « irrationnelles » par les autorités chinoises du commerce. Et aussi, dangereuses, en raison du fort endettement de ces groupes, tels Wanda ou Fosun, ce qui fait peser un risque sur la valeur du yuan. Les gros investissements sont donc désormais soumis à autorisation et seuls ceux qui concernent les services, l'industrie ou la vente de détail ne rencontrent aucun obstacle.

Et même les investissements chinois dans les pays concernés par le vaste programme des nouvelles « routes de la soie » - un ambitieux programme d'infrastructures initié par Pékin à travers l'Asie - sont vivement encouragés par les autorités. Ces mises de fonds dans les infrastructures des pays asiatiques voisins de la Chine commencent à monter en puissance. Ils représentent actuellement 13% du total des investissements chinois à l'étranger. Agences

PRÉSERVATION DU PATRIMOINE NATIONAL

Plaidoyer pour la classification des produits artisanaux

La wilaya de M'sila recèle d'importantes potentialités en tourisme et en artisanat traditionnel, dont l'un des produits à grande réputation est le couteau boussaâdi sera prochainement classé patrimoine national avec le concours du ministère de la Culture.

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Hassan Marmouri, a affirmé, dimanche à Bou-Saâda (M'sila), que "la classification des produits artisanaux de chaque région contribue à l'enrichissement et la préservation du patrimoine national". Dans une conférence de presse animée au Centre d'information touristique de la capitale du Hodna, inauguré à l'occasion, le ministre a relevé que la wilaya de M'sila recèle d'importantes potentialités en tourisme et en artisanat traditionnel, dont l'un des produits à grande réputation est le couteau boussaâdi qui, a assuré M.



Marmouri, "sera prochainement classé patrimoine national avec le concours du ministère de la Culture". Des instructions, a affirmé le ministre, ont été données pour que les maisons de l'artisanat et des métiers des wilayas prennent en charge, de concert avec les artisans, la recherche d'e-

spaces de commercialisation et de promotion des produits artisanaux ainsi que l'initiation d'activités tendant vers le même but. M. Marmouri a également indiqué que le programme de réhabilitation a concerné à travers le pays 66 établissements hôteliers, dont deux à

M'sila, celui du Caïd, dont les travaux sont terminés et celui de Kerdada dont le réaménagement sera achevé "avant la fin de l'année en cours".

Les travaux de réhabilitation de l'hôtel Kerdada incluant la rénovation des réseaux et la restauration des chambres ont nécessité la mobilisation de 169 millions DA, selon les explications données au ministre.

Le ministre a indiqué que trois écoles de formation, l'une supérieure à l'hôtel El Aurassi (Alger) et deux instituts à Boussaâda et Tizi-Ouzou assure la formation touristique.

Il a souligné, en outre, que son département encourage l'investissement privé dans la formation touristique.

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat a auparavant présidé les travaux d'une journée d'étude sur la formation dans le secteur touristique et l'artisanat à l'institut de l'hôtellerie de Bou-Saâda et a inspecté le projet de réhabilitation de l'hôtel Kerdada, le marché et la maison de l'artisanat traditionnel.

MASSIRET KIFAH PRÉSENTÉE AU PALAIS DE LA CULTURE DE CONSTANTINE

Une pièce retraçant les souffrances des Algériens lors de la guerre de Libération

La pièce théâtrale *Massiret Kifah* présentée lundi au palais de la culture Mohammed-Laïd-Al-Khalifa de Constantine dans le cadre de la célébration du 63^e anniversaire du déclenchement de la Révolution de novembre 1954, retrace les souffrances des familles algériennes lors de la guerre de libération. Produite par l'association *Al-Sitar-*

Eddahabi, cette œuvre raconte l'histoire d'une famille algérienne dont les enfants ont choisi de lutter contre le colonialisme afin d'arracher l'indépendance pour vivre en liberté.

Une heure durant, le public a suivi avec autant d'attention que de plaisir la prestation très convaincante des dix comédiens de cette pièce et, notamment, la comédienne Halima Touati qui

a interprété la mère de famille qui accueille avec des youyous l'annonce de la mort de son fils au champ d'honneur, ou encore les comédiens Redouane Hadji, Seif-Eddine Atik et Louba Zouaoui. Le président de l'association, Sami Nacéri, également dramaturge et metteur en scène, a dans une déclaration à l'APS exprimé sa joie quant

à l'accueil du public et la prestation des comédiens. A l'occasion, Sami Nacéri a dévoilé que son association s'est lancée dans le tournage du film *Bassis amel* (lueur d'espoir), un long métrage tourné entre Jijel et Constantine qui traite le sujet de l'éclatement de la famille, mettant en scène des membres d'*Es-sitar eddahabi* et les comédiens Hayat Khediri et Mohamed El Hadi Sebouba.

IL CHANTAIT L'AMOUR DES PARENTS, L'IMMIGRATION, LA SÉPARATION...

Amar Seghir s'est éteint à 74 ans

Le chanteur d'expression kabyle Amar Seghir s'est éteint dimanche à Tizi-Ouzou à l'âge de 74 ans, a annoncé lundi dernier la direction locale de la culture. De son vrai nom Outoudert Amar, né le 27 septembre 1943 à Tala n'Tazart, dans la commune d'Iboudrarène, cet artiste au talent accompli a fait ses premiers pas dans le monde artistique en 1960, lorsque l'artiste Kamal Hamadi le présenta à Cheikh Nordine, qui apprécia sa prestation et l'engagea à la radio Chaîne II.

Après avoir écrit une trentaine de chansons pour la Chaîne II, dont l'habillage musical a été assuré par Mohamed Medjdoub, il prend son



envol, fréquente de grands noms de la chanson algérienne, dont El Hadj M'hamed El Anka, Ahmed Wahbi et

Blaoui El Houari passant du statut de chanteur amateur à celui de professionnel avec une douzaine de disques

(45 tours) sortis en Algérie et en France.

Son répertoire est riche de plusieurs thématiques liées notamment aux sujets de la société des années 60 et 70, dont l'amour des parents, l'immigration, la séparation due à la mort et la situation de la femme kabyle.

Le chanteur met fin à sa carrière en 1976 après le décès de sa mère et en raison de problèmes de santé.

Il a été enterré lundi dans son village natal Tala n'Tazart en présence d'une foule nombreuse. Le wali Mohamed Bouderbali, s'est rendu sur place et a présenté ses condoléances à la famille du défunt.

ITALIE

Ancelotti pas très chaud pour reprendre la Nazionale

L'Italie du football est en ébullition depuis lundi. Battue par la Suède (0-1, 0-0) lors des barrages de la Coupe du monde 2018, la Squadra Azzurra n'a plus de sélectionneur puisque Giampiero Ventura a été débarqué de son poste après ce cuisant échec. Pour lui succéder, la FIGC a coché le nom de Carlo Ancelotti.



Libre depuis son licenciement du Bayern Munich fin septembre, l'ancien coach du Paris Saint-Germain était présenté comme le grand favori pour tenter de remettre le

quadruple champion du monde sur pied. Mais il aurait refusé de prendre en main la Nazionale ! En effet Ancelotti aurait décliné la proposition de la fédération transalpine. Une nou-

velle, qui si elle se confirme, ne serait pas surprenante. En effet, le natif de Reggiolo avait déjà été contacté quelques mois avant l'Euro 2016 pour remplacer Antonio Conte. Mais Ancelotti avait refusé les avances de l'instance, préférant rejoindre la Bavière. Ce n'est pas aujourd'hui, alors que l'équipe d'Italie traverse une des pires crises de son histoire, que le triple vainqueur de la Ligue des Champions allait s'embarquer dans un navire à la dérive. Quel sélectionneur, donc, pour les Azzurri ? Ce n'est pas un scoop, les candidats ne sont pas nombreux. D'après les médias locaux, Paolo Maldini pourrait grimper en tête de liste afin de reprendre les rênes de la sélection. Une idée qui peut sembler risquée puisque la légende du Milan AC n'a aucune expérience sur un banc. Mais au regard de la situation actuelle, difficile de penser qu'un poids lourd puisse débarquer pour s'occuper d'un immense chantier.

AC MILAN

Des doutes sur le propriétaire chinois ?

Selon une enquête du *New York Times*, des zones d'ombre planent au-dessus de Li Yonghong, le successeur de Silvio Berlusconi à la tête de l'AC Milan. Alors que le businessman chinois serait en quête de fonds, sa société minière aurait changé quatre fois de propriétaire en deux ans.

Au mois d'avril dernier, un groupe d'investissement chinois prenait les rênes de l'AC Milan pour la somme de 740 millions d'euros. Sept mois plus tard,

l'équipe lombarde pointe à une décevante 7e place en Série A après une campagne de recrutement XXL (près de 195 M€ dépensés pour les transferts). Et les ennuis ne sont peut-être pas finis puisque des doutes planeraient autour de la fortune de Li Yonghong.

L'équipe de journalistes américains qui s'est déplacée au mois d'août dans les locaux de la société à Guangzhou, a trouvé des bureaux fermés avec un avis d'expulsion sur la porte... Les investis-

sements massifs faits à l'étranger ont aussi alerté les autorités chinoises. Cet été, le gouvernement a exigé des banques une étude approfondie de certains prêts consentis à des grands investisseurs. Le journal américain évoque ainsi des différends juridiques avec la firme de Li Yonghong. Du côté de l'AC Milan, le porte-parole a fait savoir que tout était en règle, les documents ayant été vérifiés par les banquiers et des avocats.

DERBY MADRILÈNE

Atlético-Real, un triste nul !



Le premier derby dans le nouveau stade Wanda Metropolitano de l'Atlético ne restera pas dans les annales. Âpre, tendu, pauvre en occasions et en jeu, il s'est terminé sur un score finalement logique de 0-0. Un nul qui ne fait les affaires de personne. Ou plutôt, si, du Barça : le club catalan possède dix points d'avance sur ses deux

rivaux.

Proposant uniquement du combat et de l'intensité, à l'image de Lucas Hernandez qui a cassé le nez de Sergio Ramos et de Savic qui aurait dû être expulsé pour un tacle violent sur Kroos, l'Atlético a évolué à la limite. Il n'a surtout cadré qu'une seule fois, par l'entrant Gameiro. Mais le lob du

Français a été repoussé sur la ligne par son compatriote Varane (79e). L'attaque colchonera est amorphe : elle a marqué seulement 16 buts en douze matches de Liga ! Battu coup sur coup à Gérone puis sur le terrain de Tottenham, le Real a enchaîné un troisième déplacement sans victoire. Les hommes de Zidane ont eu le contrôle du ballon, évidemment, mais ils ont créé peu de décalages. En première période, Kroos (32') et Ramos (36') ont eu de grosses occasions mais ils n'ont pas cadré. Après la pause, Cristiano Ronaldo s'est heurté à Oblak sur un coup franc excentré (81') et a surtout vu Lucas Hernandez se sacrifier pour contrer son tir ultra-dangereux de la 89'. Le Real se rend à Nicosie dans quatre jours tandis que l'Atlético reçoit la Roma, pour le compte de la 5e journée de la Ligue des champions.

JAVIER TEBAS

Il menace de fermer le Camp Nou

Le président de la LFP ibérique a encore frappé. Pour une fois, le PSG est épargné. Javier Tebas ne s'arrête jamais. Après avoir tiré à boulets rouges sur le Paris Saint-Germain au sujet du transfert de Neymar, le président de la Liga espagnole s'est cette fois attaqué aux supporters du FC Barcelone. Plus précisément à ceux qui entonnent des chants anti-Espagne pendant les matchs.

"Chanter en faveur de l'indépendance n'est pas considéré aujourd'hui comme une insulte ou comme une incitation à la violence", a déclaré le meilleur ami du PSG devant des journalistes, vendredi, à Séville. Des chants comme va te faire f... l'Espagne, la Catalogne ou l'Andalousie ont été dénoncés. "La Fédération espagnole a décidé qu'un chant pouvait être l'objet de sanction et il y a plusieurs degrés de sanctions, la Ligue peut donc ordonner la fermeture du Camp Nou."

Aura-t-il le temps de mettre ses menaces à exécution ? Pas sûr. Dans le viseur du fisc espagnol, la radio *Cadena Ser* a indiqué vendredi qu'il pourrait être contraint à la démission en raison d'une affaire de fraude fiscale présumée.

BAYERN

Il balaye Augsburg et prend le large

Le Bayern Munich de Jupp Heynckes a signé un 5e succès de suite en Bundesliga, samedi contre Augsburg (3-0). Lewandowski a réussi un doublé après l'ouverture du score de Vidal. Tolisso a joué les dix dernières minutes. Au classement, les Bavarois possèdent désormais six points d'avance sur Leipzig, auteur d'un nul à Leverkusen (2-2) après avoir mené deux fois.

Sans pitié pour le vaisseau en détresse Dortmund, le Bayern Munich a pris le large samedi en Bundesliga, en s'imposant logiquement 3-0 contre Augsburg avec un doublé de Robert Lewandowski. le quintuple champion en titre est intouchable en tête avec 29 points. Leipzig, qui est allé arracher un match nul à Leverkusen (2-2), suit à 23 points.

"Je n'ai jamais vécu un renversement de situation aussi réussi et aussi rapide!"

Karl-Heinz Rummenigge, le patron du Bayern, se frotte les mains. Depuis qu'il a rappelé sur le banc de touche Jupp Heynckes, sorti de sa retraite à 72 ans pour remplacer Carlo Ancelotti, le Rekordmeister a remporté huit matches consécutivement, et repris sa place au sommet du football allemand.

MANCHESTER UNITED

Zlatan Ibrahimovic a rejoué

L'attaquant suédois de Manchester United Zlatan Ibrahimovic est entré en jeu lors de la rencontre contre Newcastle. Zlatan Ibrahimovic est de retour sur les terrains de Premier League. Le géant suédois vient d'entrer en jeu avec Manchester United, à la place du Français Anthony Martial, contre Newcastle lors de la 12e journée de Championnat. Il était blessé depuis sept mois aux ligaments croisés du genou droit.

CHAMPIONNAT DE LIGUE 1 MOBILIS

La trêve, pas bénéfique pour tout le monde

Le Championnat national de Ligue 1 Mobilis connaîtra un arrêt de deux semaines, en raison du déroulement des élections locales prévues ce jeudi.

PAR MOURAD SALHI

La 13^e journée a été repoussée au week-end du 1^{er} et 2 décembre prochain. Un arrêt forcé qui n'arrange pas forcément les affaires de l'ensemble des clubs de l'élite. Cet arrêt de championnat, qui s'étalera sur une dizaine de jours, tombe à pic pour les formations qui ont mal amorcé leur parcours. Ces clubs attendent avec impatience cette opportunité pour remédier aux lacunes et préparer leurs équipes pour la suite du parcours. Cela va permettre aux joueurs de souffler un peu après presque trois mois de compétition intense. Dans ce registre figure surtout l'USM Harrach chez qui rien ne va plus cette saison. Avec 9 points seulement, les coéquipiers de Delhoum occupent l'avant-dernière place au classement général. Les gars de Lavigerie, qui restent sur une amère défaite à domicile contre l'USM Bel-Abbès, sont appelés à profiter de cette période pour améliorer leur niveau. Idem pour l'USM Blida



qui n'a enregistré aucune victoire depuis l'entame de la saison. Avec quatre unités seulement dans son escarcelle, le club phare de la ville des Roses se dirige droit vers le purgatoire.

Cet arrêt sera également bénéfique pour le DRB Tadjenanet qui enregistre un début difficile en championnat. Le club, qui a changé son staff technique à cinq reprises, doit profiter de ces deux semaines de trêve forcée pour revoir sa copie. Le Difaâ, qui vient en position de premier non relégable, avec 11 points, aura l'occasion d'améliorer son niveau technique.

Dans le ventre mou du classement, la JS Kabylie reste également une

équipe instable sur tous les plans. L'entraîneur Azzedine Aït Djoudi, qui a succédé à Jean-Yves Chay, compte énormément sur cette période de trêve pour améliorer certaines choses dans son groupe. "Nous avons deux semaines d'arrêt à mettre à profit pour améliorer certaines choses dans le groupe. En principe, nous allons organiser un mini-stage pendant cette période qui précédera la prochaine journée. Nous allons également jouer deux matchs amicaux au minimum", a-t-il dit.

Pour l'USM Bel-Abbès, le CR Belouizdad, le Paradou AC, le MC Oran, voire même le MC Alger, cette halte est très importante pour revoir ce

qui n'a pas marché pendant ces 12 journées de compétition. Ces formations ont connu des hauts et des bas pendant toute cette période. Le Chabab, à titre d'exemple qui a débuté en fanfare, ne gagne plus depuis la 3^e journée, soit 9 rencontres de suite sans le moindre succès.

Par contre, cette trêve ne fait pas les affaires du CS Constantine et de son entraîneur Abdelkader Amrani qui souhaiterait que son équipe préserve sa dynamique. Les Sanafirs, qui occupent le fauteuil de leader avec 27 points, soit à 4 unités du dauphin, la JS Saoura, craignent une cassure dans leur rythme.

L'ES Sétif, qui a retrouvé le podium après sa victoire à domicile contre le Paradou AC, aura une belle occasion pour se remobiliser. L'entraîneur Kheïredine Madoui avoue que cette trêve est bénéfique pour son équipe qui peine à retrouver son niveau de croisière.

M. S.

DROITS DE RETRANSMISSION DES MATCHS DES CHAMPIONNATS DE LIGUES 1 ET 2

Ça s'arrange avec l'EPTV, ça coïncide avec une chaîne privée

La Ligue de football professionnel (LFP) a reçu des assurances de l'Établissement public de télévision (EPTV), qui détient les droits de retransmission des championnats de Ligues 1 et 2 algériennes de football, pour le paiement de ses arriérés très prochainement, a appris l'APS samedi de l'instance footballistique nationale. Selon Fawzi Guellil, le vice-président de la LFP, tout devra rentrer dans l'ordre la semaine prochaine, ce qui constituera une véritable bouffée d'oxygène pour les clubs concernés. Il s'agit de la dernière tranche relevant de l'exercice passé (2016-2017), en

attendant que l'EPTV entame le paiement des droits au titre de l'exercice actuel 2017-2018. A noter que la valeur du contrat conclu avec la LFP a été estimée à 500 millions dinars l'an dernier.

Ce n'est pas le cas pour la chaîne de télévision privée qui s'était procurée les droits de retransmission des rencontres de la Ligue 2 la saison passée, estimés à 90 millions DA et qui n'a jusque-là pas encore honoré ses engagements. "Les responsables de cette chaîne ont souhaité bénéficier d'un calendrier leur permettant de s'acquitter de leurs dettes, ce que nous

avons accepté, mais depuis, il n'y a eu aucune suite", a précisé Guellil, ajoutant que son instance compte entamer les procédures judiciaires d'usage lui permettant d'être rétablie dans ses droits. Au moment où la quasi-totalité des clubs des deux ligues professionnelles en Algérie traverse une crise financière aiguë, la LFP s'active pour recouvrer ses recettes relevant des droits TV pour aider ces clubs à régler, un tant soit peu, leurs problèmes financiers, a encore dit le même responsable.

CHAMPIONNAT ARABE DE NATATION (JEUNES)

Mohamed-Ryad Bouhamidi remporte l'or avec un chrono "prometteur"

Le nageur algérien Mohamed Ryad Bouhamid a remporté, samedi, la médaille d'or du 200 mètres dos (catégorie 14-15 ans), au 13^e Championnat arabe des natations (jeunes catégories), organisé du 16 au 20 novembre au centre nautique du Caire en Egypte. Bouhamid (15 ans, l'USM Alger), a réalisé un chrono "prometteur" de 2:04.35, devant l'Égyptien

Abdel Rahman Mohamed (2:12.57) et le Tunisien Walid Mohamed Sobhi (2:12.91).

L'Algérie prend part avec 38 athlètes au 13^e Championnat arabe de natation de jeunes catégories (benjamins, minimes, cadets et juniors/garçons et filles) avec la participation d'une dizaine de pays, est qualificative aux prochains Jeux Olympiques de la jeu-

nesse (JOJ). La compétition est dotée de primes pour les équipes championnes. Ainsi, l'équipe championne touchera un million et demi de dollars contre 600.000 dollars pour le second, alors que les 3^e et 4^e toucheront 200.000 dollars chacun, selon un accord signé entre l'instance arabe de natation et la FEN.

ITALIE

Ammari signe à La Spezia et marque

Le milieu de terrain algérien Nadjib Ammari qui a été transféré il y a dix jours à La Spezia a marqué son premier but avec son nouveau club.

L'ex-international junior formé à l'OM, et aujourd'hui âgé de 25 ans, continue sa tournée des clubs de Serie B italienne puisque après le Latina où il est resté un an et demi et Virtus Entella la saison passée, il a rejoint La Spezia actuellement^{17e}.

Après avoir résilié son contrat avec Virtus Entella, il a effectué une période d'essai à la Spezia avant de signer jusqu'à la fin de la saison en juin 2018.

BELGIQUE

Magnifique passe décisive de Hanni

Anderlecht s'est imposée 1-2 à Mouscron et Sofiane Hanni entré en cours de jeu est à l'origine du but de la victoire d'Onyukuru.

Privés de leur buteur Teodorczyk blessé, les Bruxellois jouaient aussi sans leur capitaine Hanni laissé sur le banc. Après une ouverture du score de Massimo Bruno à la 42^e minute, les locaux vont égaliser par Govea à la 52'. Hanni entré à la place de Trebel à la 63^e minute offrira le but de la victoire à Onyukuru à la 80^e minute. Le Nigérian sollicite le une-deux avec Hanni qui le lance plein axe dans le dos des défenseurs d'une très belle déviation. Il s'agit de la 6^e passe décisive de la saison pour Hanni, mais Anderlecht reste loin de Bruges premier avec 6 points d'avance.



Offres d'emplois

Référence : Emploipartner-1406
Poste : Emploi Partner recrute pour BT MATMEDCO UN DIRECTEUR COMMERCIAL ET MARKETING
 • Le Directeur commercial et marketing a une double mission de stratégie et management.
 • D'une part, il développe une stratégie relative à l'ensemble des produits issus de l'entreprise, en élaborant des plans marketing (analyse du marché, détermination des cibles, choix des axes publicitaires), en adaptant constamment ses plans par rapport à l'évolution du marché, en concevant et mettant en place des actions promotionnelles destinées à développer les produits et à en optimiser les ventes.
 • D'autre part, il doit manager son équipe pour assurer le développement du chiffre d'affaires, l'augmentation de la productivité et le rendement de chacun. Au quotidien, il forme et anime les équipes commerciales et marketing dont il fixe les objectifs et suit les réalisations. Il coordonne les études marketing, supervise les processus de communication, l'administration des ventes, travaille à la création et au lancement de nouvelles offres, se met en quête d'éventuels clients

Missions :
 • Analyse les études et les remontées d'informations du terrain issues de la force commerciale et technique, pour mieux cerner les tendances et les composantes du marché et son évolution
 • Évalue le positionnement de la société sur le marché,
 • Suit l'amélioration de l'évolution des parts de marché,
 • Définit les moyens adéquats pour développer l'offre de la société et la réalisation des objectifs: structuration de la force de vente, outils d'aide à la vente, administration des ventes.
 • Veille au bon dimensionnement de l'équipe commerciale et recrute le cas échéant en collaboration avec le RH des stagiaires pour la réalisation de missions ponctuelles et de marketing
 • Détermine les meilleurs arguments et les meilleurs supports à utiliser tenant compte de l'environnement et du marché puis propose à la DG une stratégie de communication adaptée
 • Participe à l'élaboration et valide les outils d'aide à la vente (argumentaire, outils promotionnels...)
 • Définit les modalités d'assistance et conseil pertinents aux clients
 • Coiffe et valide l'élaboration des kits de communication,
 • Participe à la réalisation des publications (bulletins, plaquettes...)
 • Veille à la diffusion des supports d'information,
 • Prend en charge l'organisation d'événements visant à promouvoir l'offre de la société : salons, séminaire...
 • Manage et supervise les processus de ventes, de lancement et de communication des produits
 • Suit l'avancée des produits concurrents et met en œuvre des approches marketing et commerciales adaptées et innovantes
 • Suit et valide l'analyse de la concurrence et la traduit en outils opérationnels
 • Conçoit et met en place des actions promotionnelles destinées à développer la commercialisation du produit et à en optimiser les ventes
 • Suit les campagnes publicitaires et promotionnelles,
 • Propose la nature et les volumes des produits à lancer, maintenir ou abandonner
 • Pilote et met en œuvre la politique commerciale
 • Participe et coiffe le lancement de nouveaux produits ou services
 • Identifie les cibles commerciales pertinentes pour la force commerciale et définit des objectifs individuels et/ou collectifs de développement du chiffre d'affaires
 • Forme, encadre, motive son équipe et contrôle la performance de chacun afin d'augmenter sa productivité et développer ses compétences
 • Dirige et anime la force commerciale : accompagnement des commerciaux sur le terrain, conseils réguliers sur l'approche commerciale...
 • Fixe la politique tarifaire à appliquer à chaque client tenant compte des marges tolérées
 • Définit les conditions de vente selon la solvabilité du client
 • Elabore les stratégies de ventes offensives
 • Assure la mise en œuvre des techniques de ventes
 • Met en place un réseau de distribution
 • Supervise le réseau de vente et les circuits de distribution
 • Assure le suivi des transactions commerciales et gère le chiffre d'affaire
 • Développe et suit les grands comptes
 • Mène les négociations délicates et/ou avec les clients stratégiques
 • Suit les résultats commerciaux individuels et collectifs, et valide l'atteinte des objectifs
 • Organise et coiffe les revues de cohésion et de remise à niveau pour tous les commerciaux, avec présentation des nouvelles gammes de produits, élaboration de concepts de vente innovants
 • Participe à la formation et à l'intégration des nouveaux collaborateurs

• Assure l'interface avec les autres Directions, notamment celles travaillant sur le budget (approvisionnement, finance, RH...) et veille à tout moment au respect des procédures
 • Assure la tenue et la régularité de travail du ses collaborateurs
 • Etablit une analyse des opérations des ventes opérées et l'évaluation des résultats par rapport aux objectifs assignés à la direction
 • Assure le reporting auprès de la direction générale aussi bien sur les évolutions du chiffre d'affaires que sur la rentabilité de ses collaborateurs

Profil :
 • Ingénieur commercial / licencié en sciences commerciales ingénieur en commerce extérieur/ médecin / pharmacien / biologiste
 • 10 ans d'expérience
 • Sens de communication
 • Capacité de négociation et de persuasion
 • Force de persuasion
 • Rigueur, adaptabilité et mobilité
 • Compétences managériales
 • Sens de l'analyse
 • Raisonnement inductif et déductif
 • Doté d'esprit positif et créatif
 • Focalisé sur les résultats
 • grande résistance à la pression
 • Capacité de détecter et de gérer les problèmes
 • Maîtrise du français et de l'outil informatique
 • Discrétion élevée et intégrité morale

Avantages :
 • LAPTOP MOBILE / FORMATIONS QUALIFIANTES & SEMINAIRES / DEPLACEMENTS A L'ETRANGER

Lieu de travail principal :
 • Kouba

Référence : emploipartner- 1411
Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN CADRE LOGISTIQUE

Missions :
 • Gérer le traitement logistique de la commande, assurer le suivi du transport en sachant réagir rapidement face aux aléas
 • Suivi des commandes au départ de l'usine ou depuis des prestataires logistiques externes/fournisseurs
 • Coordonner le suivi de la préparation avec différents services.
 • Relation avec les transitaires pour planifier, réserver et organiser les transports
 • Etablissement des documents liés au mode de transport
 • Préparation de la documentation d'accompagnement de la marchandise
 • Communication au client des détails de l'expédition + documents d'accompagnement
 • Transmission des dossiers pour dédouanement au transitaire et en assurer le suivi
 • Rapprochement fin de mois avec la comptabilité
 • Tenue à jour des documents de gestion logistique
 • Gérer les réclamations clients.

Profil :
 • Bac +04 ans de formation ou déclarant en douane.
 • 03 à 04 ans d'expérience dans le domaine logistique ou transit.

Lieu de travail principal :
 • Alger

Référence : emploipartner-1408
Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN RESPONSABLE HSE

Missions :
 • Prise en charge des exigences légales et réglementaires en matière de SIE.
 • Coordination, suivi et reporting inter agences de la fonction SIE
 • Supervision, contrôle et compte rendu sur les activités de surveillance et de gardiennage des sites de la société
 • Montage et mise en forme du processus HSE
 • Management et Pilotage du Processus de HSE.
 • Mise en place du plan HSE. Pilotage de la veille réglementaire HSE et garantie de son application.
 • Conception et confection d'indicateurs HSE et tableaux de bord
 • Gestion et suivi des tableaux de bord HSE.
 • Vulgarisation, Formation et sensibilisation autour du processus HSE

Profil :
 • Ingénieur en HSE /Ingénieur contrôle qualité et normalisation/Hygiène et sécurité industrielle
 • Formation supérieure en hygiène, sécurité et environnement.
 • Expérience minimale 02 ans

• Expérience sur un poste similaire souhaitée
 • Dynamique
 • disponible

Lieu de travail :
 Alger

Référence : emploipartner- 1409
Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE (CADRE DIRIGEANT).

Missions :
 • Rattaché au président directeur général, vous encadrez l'équipe de la direction de l'administration générale, missions sont les suivantes:
 • Assister le président Directeur Général dans la mise en œuvre des décisions de gestion, de coordination et de développement des activités relevant de son domaine de compétence ;
 • Manager la direction, concevoir, proposer et mettre en œuvre les orientations stratégiques de ses différents services.
 • Veiller au respect des règles juridiques de fonctionnement de l'administration et contribuer à l'amélioration des procédures internes de l'entreprise.
 • Garantir la qualité juridique des actes de la société, participer à la rédaction de dossiers et d'actes administratifs transversaux en lien avec les services.
 • Assurer une veille juridique, apporter un conseil aux services, alerter sur les risques juridiques et de contentieux dans l'entreprise.
 • Superviser les procédures contentieuses, mesurer les enjeux et proposer des orientations.
 • Supervise et contrôle la gestion des agences.
 • Garantir l'organisation et le suivi des différents services et superviser le pré-contrôle de légalité des actes.
 • Supervise et contrôle la Gestion du patrimoine de l'entreprise.
 • Assurer le bon fonctionnement de la gestion des moyens généra

Compétences :
 • Niveau universitaire exigé et âgé de 45 ans au maximum
 • Vous avez également des connaissances approfondies en législation et droit du travail
 • Vous connaissez le fonctionnement et les procédures administratives
 • Expérience d'au moins 5 ans dans un poste similaire
 • Bonnes capacités de rédaction (français et arabe), l'anglais serait un plus
 • Maîtrise parfaite de l'outil informatique
 • Autonome, réactif et doté de fortes aptitudes rédactionnelles et relationnelles
 • vous faites également preuve de qualités d'analyse, de synthèse et avez le sens du service public
 • Bon manager, disponible et à l'écoute de vos agents, vous savez piloter une équipe pluridisciplinaire.

Lieu de travail :
 Alger

Référence : emploipartner- 1410
Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN COORDINATEUR SIE (SÛRETÉ INTERNE D'ÉTABLISSEMENT)

Missions :
 • Rattaché au Responsable HSE
 • Coordinateur des structures de sûreté interne des agences
 • Consolide les moyens humains et matériels des dispositifs à mettre à la disposition des SIE locales
 • Coordonner les relations de la société de gardiennage
 • Suivi des actions de plusieurs commissions (Inventaires, Créances
 • Hygiène et sécurité) Autres activités sur la gestion du patrimoine.
 • Veiller à l'application de la réglementation relative à l'hygiène et la sécurité du travail
 • S'assurer de la mise en application des mesures de prévention

Compétences :
 • Niveau universitaire exigé et âgé de 45 ans au maximum
 • Vous avez également des connaissances en Hygiène et sécurité
 • Vous connaissez le fonctionnement et les procédures administratives
 • Expérience d'au moins 2 ans dans un poste similaire
 • Bonnes capacités de rédaction (français et arabe), l'anglais serait un plus
 • Maîtrise parfaite de l'outil informatique
 • Autonome, réactif et doté de fortes aptitudes rédactionnelles et relationnelles, vous faites également preuve de qualités d'analyse, de synthèse et avez le sens du service public.
 • disponible

Lieu de travail :
 Alger.

Référence : emploipartner- 1412
Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA DES COMMERCIAUX LOGISTIQUES

Descriptif de poste:
 • Elaborer la proposition commerciale et arrêter avec le client les modalités du contrat de vente ou le devis
 • Commercialiser la prestation transport logistique.
 • Prospection, développement de nouveaux clients (exploitation des fichiers
 • Prospecter des opportunités du réseau, suivi des outils d'aide à la commercialisation afin d'identifier, détecter et développer des opportunités...)
 • Prospecter, développe et assure le suivi de la clientèle. Dans la négociation commerciale
 • Satisfaire les besoins du client en lui assurant rapidité et sécurité dans le transport
 • Répondre aux appels d'offres en étroite collaboration avec le directeur de la division
 • Veille permanente de la concurrence au niveau local et national
 • Reporting...

Capacités et expérience souhaitées:
 • Niveau universitaire exigé et âgé de 35 ans au maximum
 • Formation en logistique internationale ou commerce internationale
 • Au minimum 2 ans d'expérience
 • Persévérance, bon relationnel
 • Résistance au stress et capacité d'écoute sont nécessaires, afin de déceler les besoins des clients et répondre à la demande.

Lieu du travail:
 • Alger

Référence : Emploipartner-1404
Poste : Emploi Partner recrute pour ATLAS COPCO ALGERIE UN DIRECTEUR DES FINANCES

Missions:
 • Garantir la fiabilité et l'exactitude des informations comptables et des reporting de l'entreprise
 • Analyse financière régulière.
 • Gérer les relations avec les départements financiers et comptables de l'entreprise
 • Gérer les relations avec les institutions financières, les auditeurs et tout autre acteur externe,
 • Suivre les facturations, le recouvrement,
 • Assurer le reporting mensuel/budget,
 • Assurer l'application des règles comptables locales en fonction des besoins identifiés,
 • Assurer le contrôle et le suivi de la trésorerie dans le respect des procédures de l'entreprise,
 • Autoriser le paiement des fournisseurs
 • Suivi de la gestion des stocks

Profil :
 Expérience requise
 • Au moins 2 à 3 ans d'expérience sur le même poste
 • Expérience exigée en multinationale ou en entreprise privée

Diplôme requis
 • Licence en finances

Compétences
 • Maîtrise de l'anglais obligatoire (pour la communication avec le groupe, lecture, mail, téléconférence)
 • Bonnes connaissances des systèmes de contrôle de gestion (en interne)
 • Bonnes connaissances de la réglementation en vigueur (lois de finances, comptabilité, compétences analytiques
 • Très bonnes connaissances en finances
 • D'excellentes compétences interpersonnelles
 • Doit être fiable pour maintenir une stricte confidentialité
 • Aptitude aux présentations fréquentes
 • Aptitudes à la communication verbale et écrite,
 • Capacités de définir des priorités et respecter les délais
 • Très bon sens de l'organisation,
 • Aptitude à la prise de décision pour aux besoins du développement
 • Excellent niveau dans la résolution des problèmes
 • Compétences en informatique

Lieu de travail principal :
 • Alger / Route de Sidi Menif Tranche 3 Lot N°119 ZERALDA.

Référence : emploipartner- 1407
Poste : Emploi Partner recrute pour - Red FabriQ – UN INGÉNIEUR DE DÉVELOPPEMENT .NET

Comment répondre à nos annonces

Si l'une de nos offres d'emploi retient votre attention, faites-nous connaître vos motivations en nous adressant un C.-V avec photo + lettre de motivation en précisant votre réel intérêt pour ce poste, par mail, en vous rendant sur notre site :

www.emploipartner.com
Tel : 021 680 296/021 687 086
Fax : 021 298 595

Cuisine

Soupe de potiron aux patates douces



Ingrédients :

500 g de potiron
250 g de patates douces
4 échalotes
1 orange
20 cl de crème liquide
10 cl de crème épaisse
40 g de beurre
2 tablettes de bouillon de volaille
2 tranches de pain d'épice
Sel, poivre, muscade râpée

Préparation :

Enlever la peau du potiron. Le débarasser de ses graines. Couper la chair en morceaux. Éplucher les patates douces et les couper en petits morceaux. Peler et émincer les oignons. Mélanger les crèmes et les faire bouillir avec la muscade râpée et le poivre. Porter à ébullition 75 cl d'eau. Mettre le beurre à fondre dans une grande casserole et faire suer 5 min à feu doux, les oignons, les patates douces et le potiron. Saler, puis ajouter les crèmes, mélanger et laisser cuire 5 min. Verser maintenant les tablettes de bouillon émiettées et 75 cl d'eau chaude sur les légumes et continuer la cuisson à petits bouillons pendant 15 min.

Tarte à la citrouille



Ingrédients :

1 pâte brisée ou sablée
500 g de chair de citrouille réduite en purée
185 g de sucre en poudre
2 œufs
185 ml de lait
125 ml de crème épaisse
1 c. à café de cannelle en poudre
1 pincée de clous de girofle en poudre
Noix muscade
1 pincée de sel

Préparation :

Mettre 4 c. à soupe d'eau au fond d'une cocotte et la chair de potiron coupée en cube. Cuire au micro ondes 15/20 mn jusqu'à ce que la chair soit tendre. Bien l'égoutter, écraser pour en faire une purée. Étaler la pâte brisée ou sablée dans un moule à tarte. Piquer la pâte avec une fourchette. Ajouter à la purée de citrouille, le sucre, les épices, la crème. Battre les œufs dans le lait et ajouter ce mélange à la purée de citrouille épicée. Verser le mélange dans la pâte à tarte. Mettre au four 10 à 220 °C puis baisser à 180 °C et laisser cuire encore 40 mn environs. Laisser refroidir environs 20mn et servir avec de la crème chantilly.

BEAUTÉ ET BIEN-ÊTRE EN HIVER

Conserver une bonne mine...

Le froid est là, la grisaille côtoie les soucis du quotidien. Comment dans ces conditions préserver un teint frais et lumineux ? Il suffit pour cela d'adopter quelques gestes simples

Démaquillez-vous et hydratez votre peau

Si l'été une crème légère, très fluide, est recommandée, on conseille une crème plus épaisse, plus riche, dès le début du froid, une crème qui doit évidemment être adaptée à votre type de peau. Appliquez-la sur votre visage au minimum tous les matins, et idéalement aussi le soir après un soigneux démaquillage. N'oubliez pas d'en appliquer également sur votre cou et très largement sur votre décolleté. Pour les lèvres, un stick nourrissant s'impose. Enfin, n'oubliez pas vos mains, appliquez quotidiennement une crème spéciale (le soir de préférence).

Masques et gommages doux

Le froid et le vent agressent la peau du visage. Pour l'aider à se renouveler et lui donner un coup d'éclat, vous pouvez recourir aux masques et aux gommages. Attention toutefois de ne pas, à l'inverse, fragiliser davantage votre peau en employant des produits trop agressifs et trop souvent. Une fois par semaine est suffisante, tout en utilisant des cosmétiques doux. Veillez aussi à bien respecter la phase de rinçage

Buvez beaucoup et mangez mieux

Buvez beaucoup d'eau et souvent (1,5 litre par jour). Attention les épices sont bien connues pour favoriser les rougeurs. La modération donc s'impose. Quant à l'alimentation, elle est primordiale car la peau se nourrit de vitamines et d'acides gras.

Activité physique

C'est bon pour la vitalité, le moral et ça se voit ! Plus que les performances, il faut viser la régularité. 30 minutes de marche active par jour pour les plus sédentaires. La fréquence idéale d'activité physique est chaque deux jours. Si vous en avez la possibilité, préférez les séances sportives en extérieur. Il faut également dormir bien et suffisamment ? Ce point important conditionne aussi l'éclat de votre peau...



TÂCHES MÉNAGÈRES

Savoir nettoyer son four

Après avoir cuisiné un plat au four, il faut passer du temps à le nettoyer, une tâche ménagère parfois rebutante. Voici donc quelques astuces qui vont vous permettre de nettoyer votre four, sans difficultés.

Le recouvrir de papier aluminium

Une des premières astuces permettant de faciliter le nettoyage de votre four est d'éviter qu'il ne soit taché durant la cuisson de vos aliments. Pour cela vous pouvez placer une feuille de papier aluminium à la base de votre four. Vous n'aurez plus qu'à enlever la feuille à la fin de la cuisson, vous débarrassant par la même occasion de la corvée du frottement.

Du bicarbonate de soude

L'ingrédient à avoir dans vos placards est le bicarbonate de soude. Pour transformer cet

ingrédient culinaire en un produit de nettoyage efficace, faites-en une pâte en y ajoutant une petite quantité d'eau (juste assez pour que la poudre soit humide). Placez la pâte sur toutes les parties du four que vous souhaitez nettoyer et laissez agir la nuit. Le matin, nettoyez le tout avec une éponge légèrement humide.

Le vinaigre à la rescousse

Appliquez d'abord une fine couche de bicarbonate sur les parois de votre four légèrement humidifiées et laissez reposer trois heures. Vaporisez ensuite sur le bicarbonate du vinaigre blanc et laissez agir encore quelques heures. Vous constaterez qu'après cette attente, les deux produits se seront associés et un simple rinçage avec une éponge humide suffira à vous débarrasser des résidus.



Trucs et astuces

Éviter que le beurre ne noircisse à la cuisson



Le beurre, lorsqu'il noircit à la cuisson est mauvais pour la santé. Pour y remédier, ajoutez un peu d'huile en même temps. En effet, l'huile empêche le beurre de brûler.

Utiliser des restes de fromage



Lorsque vous avez des restes de fromage, passez-les au mixer, ajoutez l'œuf et mélangez le tout. Façonnez des petites boulettes, roulez-les dans la chapelure et passez-les dans la friture bien chaude.

Citron toujours disponible



Pressez une dizaine de citrons. Versez le jus obtenu dans les bacs à glaçons et mettez au congélateur. Vous n'utilisez par la suite que ce dont vous avez besoin.

Couper proprement un gâteau



Pour éviter le dépôt de miettes de gâteau sur le glaçage lorsque vous le tranchez, il suffit de tremper le couteau dans de l'eau chaude à chaque fois que vous l'utilisez...

Mots Fléchés N°3410

sioux ou apache	↓	enfiévrer	↓	lisions péniblement	↓	vent du Nord douze mois	↓	bouchon d'oreille	↓	jalon	↓	dernière épreuve	↓
fictif		gobées		abrutis						autre mot pour moi qui en vaut deux		gouverne	
creusons	→							limer	→				
le dessus du panier	↓					aseptisera pour de bon	→	posses-sif	↓				
parties d'intestins	→					d'un goût de fiel	→						
apathies	↓					vedettes	↓	âge géo-logique	→				
cube à points choisit une cible	→		émergent	→				agence spatiale	↓			à peine	
	↓		tendresse	↓	ne recon-nus pas incohé-rence	→		colère de Corneille	→			élu de Bigorre ville de la Loire	↓
décollage	↓	parieras très im-portantes	→					souillais	↓	après dix patron d'arche	→		jamais énoncés
	↓				traditions école de ministres	→		livre qui fait rire	→			coffret de rangement	↓
éclipse-raient	↓	mille-pattes bien sûr!	→					tiras	↓				
	↓							copies génétiques	↓				sensua-lités
marche	→		mômes	→						possé-dée	→		
écrasai	↓		crack	↓		élargit charmois à Gavarnie	→			aspect	↓	iridium en cornue	→
tracerais	→											éparpilla	↓
près de	↓												boîte en bois
	↓		maladie moderne quoique... retraite	→				coup de boxeur taches de cornée	→				
bonne copine	→	roue à gorge reçu en naissant	↓			pile cité uni-versitaire roumaine	→			mois printanier début de gamme	→		
	↓				vallées nouées fille niaise	→				baldaquin	→		
chiffrai	→									ne sent pas bon	↓		
contra-riété	↓							fleuve turinois article contracté	↓			petit samarium personnel	→
	↓					récepteur	→					miroir de Naqoua	↓
jolies sur écran	→												

SUDOKU N°3410

	3		5	6				
6					3			
8		7						9
4	8	2						1
		4	1					
9			5	4	7			
7			6					2
	1							3
	3	7		8				

SOLUTION SUDOKU N°3409

3	9	2	8	1	7	5	6	4
7	5	6	9	2	4	1	3	8
4	8	1	5	6	3	2	9	7
5	2	7	6	4	9	8	1	3
8	6	4	3	5	1	7	2	9
1	3	9	2	7	8	4	5	6
6	4	8	1	9	2	3	7	5
2	7	5	4	3	6	9	8	1
9	1	3	7	8	5	6	4	2

SOLUTIONS MOTS FLECHES 3409

• D • M • V • A • A • M • P
ZIGOUILLERAI • R
• POMPAIENT • RUE
PLUIE • ORAISONS
• OTERENT • SUIES
AME • INSERAIT • U
• ARISE • RENTIER
ETALERA • NA • ENE
• I • L • VICELARD •
MEDITERA • EM • UT
• • AMER • SUSURRE
RAVIR • PET • SUER
• PATRES • IDES • M
PANEES • BLE • EPI
• ITE • PRIERA • ON
USA • PION • AGORA
• EGALEMENT • ICI
PRESAGE • UELE • S
• A • SIL • ES • ISEO
FINIRENT • SA • AN
• SISES • CUBITUS

La consommation de fruits aurait permis une croissance du cerveau chez le primate

Si vous demandez à n'importe quel biologiste ce qui rend les primates si spéciaux, il vous répondra probablement leur cerveau.

Qu'il s'agisse de l'homme, d'un grand singe comme le chimpanzé ou d'un plus petit singe comme le macaque ou le ouistiti, les primates ont la particularité de posséder un cerveau relativement grand comparé à d'autres mammifères. La théorie dominante suggère que le cerveau des primates aurait évolué en réponse à une complexification de leur vie sociale. Un organe plus grand leur aurait ainsi permis de s'engager dans des activités et relations sociales plus complexes. Connue sous le nom de "théorie du cerveau social", cette hypothèse est soutenue depuis de nombreuses années. Mais une étude vient aujourd'hui la remettre en question. Publiés dans la revue *Nature Ecology and Evolution*, ces travaux suggèrent que l'évolution du cerveau des primates proviendrait plutôt de leur alimentation et plus précisément... des fruits.

L'alimentation plus que la socialisation

"Les stratégies complexes pour chercher de la nourriture, les structures sociales et les

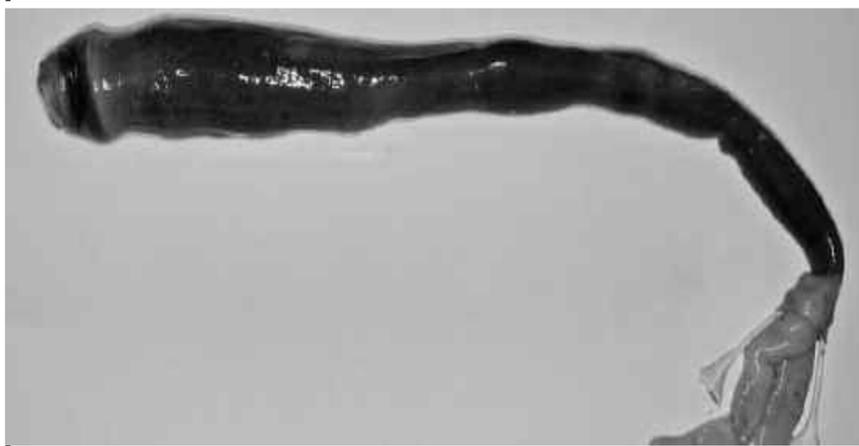


capacités cognitives ont probablement co-évolué durant l'évolution des primates", a expliqué Alex DeCasien, principal auteur de l'étude. Les chercheurs, après avoir pris en compte la taille des espèces et leur position sur l'arbre phylogénétique, n'ont mis en évidence aucune association entre une socialisation plus importante et un plus grand cerveau. En revanche, ils ont constaté que la taille de l'organe semblait varier en fonction de l'alimentation. Plus de fruits, plus de cerveau ? D'après l'étude, les primates mangeant des fruits ont montré environ 25 % de tissu cérébral en plus que ceux de poids comparable mangeant

des feuilles. De même, bien que de façon moins importante, les omnivores ont montré un plus grand cerveau que les folivores, tandis qu'aucune différence nette n'est apparue entre les omnivores et les frugivores. Les fruits auraient notamment pu représenter un supplément d'énergie pour la croissance cérébrale. Les fruits sont de meilleure qualité, ils sont plus nutritifs et requièrent moins de temps de digestion que les feuilles. En outre, les fruits sont plus difficiles à trouver, atteindre et consommer que les feuilles abondantes, ce qui aurait aussi pu jouer sur les capacités cérébrales des primates dont

l'homme. Cette évolution déclenchée par les fruits aurait pu ensuite entraîner une augmentation de la complexité des interactions sociales chez les primates. Néanmoins, cette théorie ne convainc pas tous les spécialistes. Chris Venditti, biologiste de l'Université de Reading, souligne que l'étude présente des limites. La taille des groupes formés par exemple ne suffirait pas à évaluer le degré de socialisation d'une espèce. De même plus que le cerveau entier, il aurait fallu, selon lui, étudier le néocortex, la région impliquée dans les capacités cognitives complexes.

Un étrange "ver géant" qui se nourrit... de boue



Long d'un mètre cinquante, ce ver est en fait un mollusque, cousin des taretts et disparu des écrans radars depuis plus d'un siècle. Redécouvert aux Philippines, vivant dans la boue, il exhibe une propriété très inhabituelle : vivre de l'énergie chimique du sulfure de l'hydrogène, captée par des bactéries. Une forme d'autotrophie semblable à celle des plantes mais aussi d'animaux nichés dans les sources hydrothermales. C'est par hasard que des biologistes de la North

Eastern University ont découvert un documentaire diffusé sur une chaîne de télévision des Philippines qui montrait d'étranges vers, protégés dans des tubes et verticalement enfoncés dans la boue nauséabonde d'un lagon peu profond près de Mindanao. Une expédition menée sur place par des scientifiques américains et philippins a permis d'identifier l'animal : *Kuphus polythalamia*. Ce n'est pas un ver mais un mollusque bivalve, de la famille des Téréridés, c'est-à-dire des

taretts. Ils sont connus comme des mangeurs de bois pourri et redoutés depuis des lustres par les marins qui, avant l'époque du métal, les voyaient souvent grignoter la coque de leurs navires. Mais celui-là dédaigne le bois. Lui vit dans des fonds boueux et sa taille dépasse le mètre. Ce n'est pas tout à fait un inconnu car sa coquille, un long tube calcaire, avait été décrite au XVIII^e siècle et le dernier rapport sur lui semble dater du XIX^e siècle. Si ces restes de tube sont connus dans la région, aucun scientifique n'avait revu le taret géant depuis.

Un taret géant autotrophe, comme une plante

Cette fois, l'animal, long de 1,5 m, a été étudié en détail et les biologistes ont d'abord remarqué la simplicité du système digestif, réduit à peu de chose, avec une bouche étrangement installée tout au fond du tube calcaire où le mollusque est enfoncé. Pourtant, les siphons dépassant en surface, au contact de l'eau, sont de l'autre côté. Ce « ver » ne mange pas, ou très peu. Selon les chercheurs, il récupère la matière organique produite par la flore

bactérienne très particulière qu'il héberge sur ses branchies. Ces micro-organismes, eux, vivent en tirant leur énergie du sulfure d'hydrogène, ce gaz à l'odeur d'œuf pourri qui envahit cet environnement. Ce mollusque bénéficie donc d'une forme d'autotrophie, comme l'expliquent les chercheurs qui ont publié leur analyse dans la revue *Pnas* et qui s'expriment dans un communiqué de l'université de l'Utah. Grâce à ses bactéries symbiotiques exploitant l'énergie chimique, *K. polythalamia* peut ainsi fabriquer de la matière organique à partir de matière inorganique, comme le font les plantes avec l'énergie solaire. Le cas n'est pas nouveau chez les animaux. Cette chimioautotrophie est connue chez les organismes vivants autour des sources hydrothermales. Les auteurs de l'étude soulignent que c'est la première fois que l'origine de cette propriété peut être pistée. Les ancêtres de *K. polythalamia*, des taretts mangeurs de bois, ont appris à devenir autotrophes en se laissant envahir par des bactéries amatrices de sulfure d'hydrogène qui ont remplacé la flore initiale, dévoreuse de cellulose.

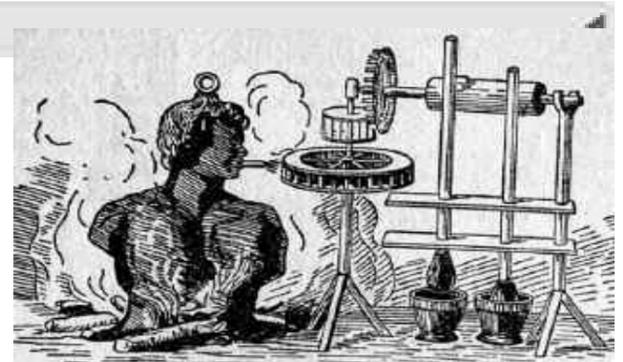
L'encyclopédie

DES INVENTIONS

Turbine à vapeur

Inventeur : Giovanni Branca Date : 1629 Lieu : Italie

Au xv^e siècle, le développement du machinisme exigeait une énergie en puissance croissante. Giovanni Branca proposa un appareil qui pouvait fonctionner en modèle réduit comme on faisait tourner les tourne-broches avec l'air chaud. Une turbine est un dispositif rotatif destiné à utiliser l'énergie cinétique d'un fluide liquide comme l'eau ou gazeux.



**INDIANA JONES ET LA
DERNIÈRE CROISADE**

21h00



En 1938, Indiana Jones se lance sur les traces du Graal, avec l'aide de son père, le professeur Henry Jones. Mais le Graal est aussi convoité par Donovan, un milliardaire fasciné par les vertus d'immortalité qu'on prête au calice sacré. Des égouts de Venise aux confins du désert en passant par les Alpes autrichiennes, les Jones affrontent mille dangers pour parvenir au temple où se trouve le Saint-Graal.

FIRST KILL

21h00



Will, sa compagne Laura et leur fils Danny passent quelques jours dans une maison de campagne, où il a vécu une partie de son enfance. Le jeune père souhaite en profiter pour recréer un lien avec son enfant au cours d'une partie de chasse. Mais les choses tournent mal quand ils sont témoins d'une tentative de meurtre. Will décide de porter secours à l'homme blessé, sans savoir qu'il s'agit d'un dangereux braqueur. Une fois soigné, celui-ci enlève Danny et demande à Will de l'aider à mettre la main sur son butin.

THIRTEEN

21h00



Enlevée, Ivy Moxam est séquestrée depuis treize ans. La jeune femme de 26 ans parvient à échapper à son ravisseur. Ivy est aussitôt prise en charge par les services sociaux. Les policiers Elliott Carne et Lisa Merchant se chargent de la première audition puis alertent les parents, Christina et Angus, séparés depuis la disparition d'Ivy. Tandis que l'enquête pour retrouver le ravisseur démarre, les retrouvailles familiales se révèlent complexes...

FAUT PAS RÉVER

21h00



L'animatrice part à la découverte de la Sicile et des petites îles qui l'entourent. Carolina De Salvo commence son périple en survolant en hélicoptère l'Etna, réalisant l'un de ses rêves d'enfant, elle qui est née non loin de là et voyait à l'horizon le fameux volcan. Marco, guide de montagne, l'accompagne. Elle visite ensuite Catane, avec notamment Daniele, un passionné d'histoire. Au sommaire également : Le vin du volcan. La famille Tasca produit du vin, aussi bien en Sicile qu'à Salina, dans les îles Eoliennes.



LA SELECTION DU MIDI LIBRE

LE CORBEAU

21h00



La quiétude d'une petite ville de province est troublée par une série de lettres anonymes signées Le Corbeau. Les missives semblent viser particulièrement le docteur Rémy Germain qui s'est installé là depuis peu. D'abord accusé de pratiquer des avortements, ce médecin au passé trouble se voit ensuite crédité d'une liaison avec Laura Vorzet, l'épouse d'un de ses collègues. Bientôt, toutes les portes se ferment devant lui.

**MONTREUX
COMEDY FESTIVAL**

21h00



SPour sa soirée de clôture, le Montreux Comedy Festival veut détendre son réseau d'amis en offrant le show le plus connecté de son histoire : smartphone, assistant digital, réseaux sociaux, gadgets geek et autres applications insolites sont au cœur du dispositif de ce gala 2.0. Avec Arnaud Tsamere comme capitaine, jamais un spectacle n'aura été aussi branché. A l'occasion de ce moment exceptionnel, l'humoriste a invité de nombreux artistes à venir le rejoindre sur scène.

**MARIÉS AU PREMIER
REGARD**

21h00



Catherine Solano, sexologue, Pascal de Sutter, docteur en psychologie, et Jean-Luc Beaumont, docteur en psychologie, sont les trois experts choisis pour former les couples de cette deuxième saison de «Mariés au premier regard». Ils ont analysé des profils et réalisé des tests scientifiquement reconnus sur des hommes et femmes célibataires de 25 à 50 ans afin de former des couples qui ont, selon les résultats de leurs études, tout pour vivre une relation durable. Sur la foi de ces tests, chacun prend l'engagement ultime : le mariage. C'est devant le maire et leurs familles réunies qu'ils se rencontrent pour la première fois. Un choix s'offre alors à eux : oui ou non. S'ils se disent oui, les nouveaux mariés partent en voyage de noces.

**LA VENGEANCE
AUX YEUX CLAIRS**

21h00



Olivia appelle Béatrice et lui demande de mettre Lou en sécurité. Mais elle arrive trop tard, découvrant sa sœur à l'article de la mort et constatant que sa fille a disparu. Elle reçoit alors un appel d'Etienne Chevalier, qui lui ordonne de venir le voir à l'hôpital carcéral si elle veut savoir où se trouve la petite. Sur place, il menace de tuer l'enfant si la jeune femme prévient la police.

TINA KUNAKY

FIN D'HISTOIRE AVEC VINCENT CASSEL ?

Il y a encore quelques mois, Tina Kunakey et Vincent Cassel affichaient leur parfaite histoire d'amour sur leurs réseaux sociaux respectifs... Il semblerait que l'automne et l'arrivée du froid aient glacé les cœurs de ses deux-là puisque le top model a été aperçu se baladant de manière assez romantique avec le rappeur Asap Rocky dans les rues de New York.



SARA SAMPAIO

SORTIE REMARQUÉE AUX GLAMOUR WOMEN OF THE YEAR

J-3 avant le très attendu Victoria's Secret Fashion Show. Avant de s'envoler pour la Chine, Sara Sampaio a pris le temps d'assister à la cérémonie des *Glamour Women of the Year* qui s'est tenue à New York.



SERENA WILLIAMS

ELLE A DIT "OUI" À L'HOMME DE SA VIE

Jeudi 16 novembre, la planète people avait les yeux rivés sur la cérémonie de mariage de Serena Williams. La joueuse de tennis a réuni ses amis proches et sa famille à la Nouvelle-Orléans pour une soirée féérique.

Fajr	05h52
Dohr	12h33
Asr	15h18
Maghreb	17h37
Icha	19h04

RÉPRESSION DU MOUVEMENT MAROCAIN HIRAK

PLUS DE 150 PERSONNALITÉS DÉNONCENT

Plus de 150 personnalités ont dénoncé, samedi, la dérive des autorités marocaines et la répression qui s'abat sur le mouvement politico-social enclenché depuis une année dans le nord du Maroc. "Nous, signataires de cet appel, estimons que le moment est venu d'une mobilisation de tous les démocrates () pour dénoncer la dérive sécuritaire des autorités marocaines et la répression qui n'a cessé de s'abattre sur les protestataires du Rif", ont affirmé les signataires qui déclarent "soutenir la lutte exemplaire du Hirak et donner le plus large écho à ses justes revendications".

Les auteurs de cet appel, écrivains, poètes, historiens, juristes, journalistes et religieux, ont exigé "la libération de tous les détenus de ce mou-



vement citoyen qui a ouvert au peuple marocain une nouvelle voie dans son combat pour la dignité, la justice sociale et la démocratie".

Un an s'est écoulé depuis le déclenchement du Hirak du Rif et la mobilisation n'a pas baissé d'un cran. "La répression non plus", ont-il relevé, faisant constater que les quelques avancées en matière de libertés et de

droits qui ont été "arrachées de haute lutte au sortir des décennies les plus noires dans l'histoire du Maroc indépendant sont en train d'être remises en cause par un pouvoir qui se targue d'être exemplaire quant au respect des droits humains". Ils ont rappelé qu'au lendemain de l'indépendance du Maroc, la population du Rif, réputée pour son esprit frondeur, a été vic-

time d'une "répression sanglante de la part du régime dirigée par le général de triste mémoire, Oufkir, avec la participation directe de celui qui n'était encore que prince héritier, le futur roi Hassan II", indiquant qu'un décret royal, qui n'a d'ailleurs jamais été abrogé, avait été alors émis considérant le Rif comme une "zone militaire". Pour eux, "loin de briser le Hirak, la répression n'a fait que l'amplifier et l'amener à se transformer tout en gardant son credo pacifiste", soulignant que "le pouvoir marocain, déstabilisé par un mouvement aux méthodes de lutte inédites, a été rattrapé par ses vieux démons, ceux qui avaient servi à martyriser le peuple marocain et ses forces vives sous le règne précédent".

TRAFIC DE STUPÉFIANTS

ARRESTATION D'UN BARON À ADRAR

Un baron de la drogue, répondant aux initiales R. M. L., âgé de 31 ans et recherché par la Sûreté nationale, a été appréhendé par les services de la Police judiciaire de la sûreté de wilaya d'Adrar, a-t-on appris samedi auprès de la cellule de communication et des relations

générales de cette institution sécuritaire.

Le dealer a été arrêté ce week-end suite à l'exploitation d'informations confirmées faisant état des agissements du mis en cause dans la ville d'Adrar, où les services de la PJ ont, après vérification de son identité, ont procédé

à son arrestation.

Le mis en cause, faisant l'objet de mandats d'arrêt émanant des tribunaux de Béchar et d'Oran, est poursuivi pour les chefs d'inculpation de "tentative de transport illégal de drogues, vente, recel et distribution de drogues par le biais d'un groupe criminel

organisé, tentative d'importation illégale de drogues et trafic pouvant nuire à l'économie nationale et la santé publique, a indiqué la même source sécuritaire. Le mis en cause sera présenté devant la justice pour répondre aux chefs d'accusation pesant à son encontre.

NAÂMA

SAISIE DE 2 QUINTAUX DE KIF TRAITÉ

Les services de la Gendarmerie nationale ont opéré, dans la nuit du samedi à dimanche à Mécheria, dans la wilaya de Naâma, la saisie de deux quintaux de kif traité, a appris l'APS

auprès de ce corps sécuritaire.

Cette opération a été effectuée sur la base de renseignements et avec la coordination d'un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) relevant de la 2^e

région militaire basée à Oran.

Le véhicule transportant cette marchandise prohibée a été également saisi par les gendarmes et le conducteur arrêté après avoir pris la fuite à pied à la vue du dis-

positif sécuritaire. Une enquête est ouverte par les services du groupement territorial de la Gendarmerie nationale de Naâma pour élucider les tenants et les aboutissants de cette affaire.

D'ICI À 2021

LONDRES VISE LES PREMIÈRES VOITURES SANS CHAUFFEUR

Londres va annoncer mercredi un plan visant à permettre l'arrivée des premières voitures sans chauffeur sur les routes britanniques d'ici à 2021, a indiqué dimanche le ministère des finances.

Le ministre britannique des

Finances, Philip Hammond, devrait également annoncer, lors de la présentation de son budget, des changements de réglementation permettant à l'industrie automobile sans chauffeur, qui devrait représenter 28 milliards de livres d'ici à 2035, de faire circuler ces

nouveaux véhicules, selon des extraits du projet de budget diffusé par ses services. Le gouvernement prévoit 160 millions de livres pour déployer la 5G, technologie considérée comme nécessaire pour développer la voiture sans chauffeur, et un budget de 75

millions de livres pour financer le développement de l'intelligence artificielle. Le ministre devrait aussi annoncer un fond de 400 millions de livres destiné aux entreprises voulant installer les points de recharge des véhicules électriques dans le pays.

ACCIDENTS DE LA ROUTE 2 MORTS ET 3 BLESSÉS À DJELFA

Deux personnes sont décédées et trois autres ont été blessées dans deux accidents distincts de la circulation survenus samedi à Djelfa, a-t-on appris auprès des services de la Protection civile de la wilaya.

Le premier accident est survenu au lieudit Laassila de la RN 1A, où l'unité secondaire de la Protection civile d'El-Idrissia est intervenue suite au dérapage d'un camion, qui est allé percuter un arbre entraînant la mort, sur place, de son chauffeur en plus de blessures à trois de ses accompagnateurs.

La deuxième victime de la route de cette journée à Djelfa, un homme d'une cinquantaine d'années, a rendu l'âme suite à une collision entre un véhicule touristique et un camion, sur le tronçon de la RN 46 traversant la région d'El-Hammam.

Une enquête a été ouverte pour déterminer les causes et circonstances de ces deux accidents

SIDI-FREDJ, ALGER

2 MORTS DANS UNE EXPLOSION DE GAZ

Deux personnes ont trouvé la mort suite à une explosion de gaz survenue dimanche matin au complexe touristique de Sidi-Fredj, a indiqué le chargé de la communication à la direction de la Protection civile de la wilaya d'Alger.

Suite à une fuite de gaz, une forte explosion s'est produite au niveau du complexe touristique de Sidi-Fredj faisant deux victimes (un homme et une femme) alors qu'un blessé a reçu les premiers soins sur place, par les agents de la Protection civile, a affirmé le lieutenant Khaled Ben Khalafallah.

Les services de la Protection civile de la wilaya d'Alger ont mobilisé tous les moyens nécessaires dont quatre camions anti-incendie, un camion à échelle et trois ambulances, a-t-il ajouté. Une enquête est ouverte par les services de sécurité pour déterminer les causes de cet accident qui a semé la panique parmi les résidents du complexe.